

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461 REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

LE PREMIER ESSAI DU BAILLON

LA SCENE D'HIER

On lira tout à côté le récit de l'extraordinaire scène dont les Communes ont été hier le théâtre: M. Georges Pelletier en a fait un tableau qui vaut une page d'histoire.

Emporté par la passion, le gouvernement a présenté sa mesure sous la forme la plus brutale et la plus dangereuse. Il n'a même pas pris la peine de colorer son acte de violence et d'user des prétextes que les circonstances lui offraient.

Il pouvait, en effet, attendre que le débat se fût assez prolongé pour permettre à ses partisans de crier que le seul moyen d'aboutir était de poser cette fameuse "question préalable" qui bloque la voie à tout amendement ou proposition nouvelle.

Cela signifie sans doute — et c'est pourquoi le gouvernement a eu recours à ce procédé désespéré — que la gauche, incapable de présenter de nouvelles propositions, n'ayant le droit de faire prononcer à ses orateurs qu'un discours chacun, sera assez tôt réduite au silence.

Mais cela signifie aussi que des règles d'une portée considérable, qui vont bouleverser toute l'économie des débats, qui s'appliqueront non seulement à la question navale, mais à tous les débats futurs, vont être édictées sans qu'il soit possible d'en modifier le texte, si peu que ce soit.

La majorité s'est elle-même acculée à la nécessité de les adopter telles qu'elles sont sorties du cerveau d'un ministre quelconque, subsidiairement ou moins l'influence des besoins actuels de son parti, et sans qu'elle puisse corriger les obscurités, les contresens ou les équivoques que pourra révéler le débat.

En fait, la situation est inouïe et grosse des plus graves conséquences, non seulement pour la discussion que visent évidemment les règles nouvelles, mais pour l'avenir.

A moins que l'histoire ne suive un cours bien inattendu, nous verrons assez tôt les auteurs de la manoeuvre d'hier baïllonnés avec l'arme même qu'ils sont en train de forger.

Nous ne sommes évidemment qu'au début des scènes de violence que va provoquer cette phase nouvelle du débat naval. Dans l'état actuel des esprits, tout est possible, presque tout est probable.

La majorité veut s'occuper de choses qui ne la regardent point et qu'elle n'a pas mandat d'exécuter. C'est de cette erreur initiale que sont nés, que naîtront tous les désordres. On peut mesurer dès maintenant d'après des souvenirs que laissera le vote des 35 millions, si M. Borden réussit enfin à les faire passer à travers les deux chambres — et l'élan qu'en recevra l'Unité impériale.

Les prétendus loyalistes qui font aujourd'hui cette besogne rendent à l'Empire le pire service qu'il ait reçu depuis longtemps.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR

Autres temps... mêmes moeurs.

Lorsque, sans le tambour du bluff ni les trompettes de la réclame, Blériot traversa la Manche sur son aéroplane et atterrit sur les côtes anglaises, un concert de louanges éclata, qui fut répercuté par la presse mondiale. Ce n'était pas un triomphe français qu'on célébrait, c'était le triomphe de la science: la conquête définitive de l'air.

Il y a quelques jours, le dirigeable allemand Zeppelin, qui évoluait au dessus des plaines d'Allemagne, fut poussé hors frontière et toucha terre inopinément en plein champ de manoeuvres françaises. L'indignation la plus profonde explosa. La troupe eut du mal à contenir la populace. Et, le lendemain, un journal berlinois soutenait avec le sérieux particulier aux Allemands que c'était le devoir des officiers de Zeppelin de se faire sauter avec leur ballon plutôt que d'atterrir en pays étranger.

Pourquoi l'opinion s'est-elle à ce point modifiée depuis la traversée de la Manche? Parce que la conquête de l'air, que la science a réalisée, la guerre s'en empare. C'est maintenant l'air d'autrui que l'on veut conquérir. A l'époque où nous vivions, on s'empresse de tourner contre l'étranger les forces de la nature qu'on a pu asservir et discipliner.

Jadis, l'homme qui avait pris à plus faible que soi sa caverne, s'efforçait de perfectionner sa mousqueton de silex afin de s'approprier la part du lion. Aujourd'hui, les appétits sont plus grands et les portions plus considérables: mais on dispose, pour conserver celles-ci, on s'en empare, on pour asservir ceux-là, de moyens infiniment plus formidables. Et la raison du plus fort est toujours la meilleure.

Léon LORRAIN.

Sur le Pont d'Avignon...

Le Daily News de Londres regrette que la première tentative de "promouvoir l'unité impériale" provoque une véritable crise politique au Canada.

C'est un sentiment qui commence à percer parmi les jingoes canadiens aussi.

Il y a longtemps que le Devoir a prévu ce résultat.

Les Puissances offrent, dit-on, cinq millions de piastres, et quelques milles additionnels de territoire au Monténégro pour l'engager à abandonner Scutari.

L'échec de leur démonstration navale les a fait réfléchir.

La Belgique est menacée d'une grève générale parce que le gouvernement refuse de modifier la loi électorale sous le coup des menaces de l'opposition.

Un lopin de terre qui fut donné à la Congrégation de Notre-Dame par la marquise de Montcalm, et qui y a 250 ans, vient de passer aux mains d'une agence commerciale. Ainsi s'effaçait peu à peu les souvenirs historiques de Montréal.

La bataille est reprise pour de bon à Ottawa. Déjà l'on s'est dit beaucoup de gros mots hier. Le spectacle est édifiant!

Sir Wilfrid Laurier et l'honorable M. Hazen étaient debout ensemble aussitôt après le discours de M. Borden. L'orateur a donné la parole au chef de l'opposition, mais la majorité de la Chambre l'a donnée à M. Hazen.

Ça équivaut presque au principe émis par M. Fielding, savoir que la minorité, en Chambre, n'a de droit que ce que la majorité veut bien lui concéder.

Le discours de M. Borden traduit bien la répugnance qu'il éprouve à recourir à la clôture. "Quant à moi, dit-il, je ne ferai toujours un devoir de m'entendre avec le chef de l'opposition et de lui demander combien de temps il désire consacrer à un débat particulier."

M. Borden est probablement sincère, mais la règle sera là et ceux qui viendront après lui, rouges ou bleus, l'appliqueront peut-être autrement.

Au milieu de ce débat, M. Pugsley a trouvé le moyen d'introduire la question du suffrage des femmes.

Le député de Saint-Jean, N.-B., est certainement celui qui souffrira le plus de la clôture.

La Banque Nationale

Nous lisons dans le journal "La Canadienne", de Paris, dans son numéro de ce qui suit au sujet de la Banque Nationale.

"La Banque Nationale a installé récemment ses bureaux à Paris, au 14 de la rue Aubert. On sait que le personnel du square de l'Opéra avait forcé à quitter le premier local qu'elle avait eu. Elle occupe maintenant, à l'entresol de la rue Aubert, un fort bel appartement. Une description très apparente sous les fenêtres la désigne très facilement et l'accès des bureaux est aisé, d'autant mieux qu'un ascenseur permet d'éviter les quelques marches de l'étage. Le hall des bureaux est beaucoup plus vaste et bien mieux éclairé qu'il ne l'était au square de l'Opéra. Les fenêtres donnent sur deux rues, dans un des endroits les plus fréquentés de Paris. Toutes les commodités sont mises à la disposition des clients. La salle téléphonique, le téléphone et le poste de télégraphie sans fil et est certifié que ces avantages nouveaux et ces commodités sont bien les sacrifices qu'a consentis la Banque pour son loyer et son installation."

"La Banque Nationale est très appréciée à Paris où elle rend de grands services à toutes les transactions avec le Canada. Tous les Canadiens de passage s'y font inscrire et les Français profitent largement des comptes courants, donnant un revenu de 3 p. ce qui sont offerts à la clientèle."

"Nous félicitons vivement les administrateurs de la Banque et son très sympathique directeur de Paris, M. Robert, pour cette installation pratique et si conforme en même temps aux habitudes parisiennes."

M. Henri Bourassa à Winnipeg

"Devoir", a accepté l'invitation qui lui a été faite par la société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg d'assister à la fête patronale de cette société et de prendre la parole à la réunion.

Mort de l'éditeur Champion

Paris, 10. — On annonce la mort de l'éditeur Champion à l'âge de 67 ans. Il était expert près le tribunal civil de la Seine, de la librairie de la ville de Paris, de la société de l'histoire de Paris et l'éditeur de la "Romania", de la "Revue des bibliothèques", du "Moyen âge", de la "Revue de philologie", etc.

La duchesse de Connaught

Londres, 10. — La duchesse de Connaught a été opérée, ce matin, à Clarence House, par Williams Arbuthnot Lane, chirurgien de l'hôpital Guy.

L'opération était grave, mais la duchesse s'en est bien tirée, et son état est aussi bon que possible.

La dernière attaque se produisit au mois de janvier, et la duchesse fut transportée d'Ottawa à Montréal. Elle resta plusieurs semaines à l'hôpital Royal Victoria.

Le 22 mars, le duc et la duchesse de Connaught et la princesse Patricia partirent pour l'Angleterre. Il était à Paris, le dépositaire du Bulletin du Parler français publié à Québec.

La route Montréal-Toronto

La réponse que M. Rogers a donnée à la délégation qui est allée lui demander de l'aide pour la construction d'un pont sur l'île Perrot justifie bien sa réputation de politicien retors.

Si le Sénat était plus conciliant, dit-il, le gouvernement vous aiderait plus facilement. Tout de même le ministre des Travaux Publics n'a pas complètement refusé les délégués et c'est tant mieux. Leur demande est raisonnable.

Même si le pont demandé n'entrerait pas dans le projet d'amélioration de la route Montréal-Toronto, l'entreprise serait encore assez importante pour justifier la démarche des délégués. Le coût de ce pont sera beaucoup trop élevé pour les moyens des municipalités locales ou des comités directement intéressés; les gouvernements doivent faire leur part pour assurer la construction et le gouvernement fédéral comme les gouvernements provinciaux. On ne demande rien de nouveau: ce qu'on veut pour Sainte-Anne et Vaudreuil a déjà été fait pour Métépe-dia et Campbellton, Saint-Jean et Iberville et beaucoup d'autres endroits sans doute. Que M. Rogers garde ses finesses pour ses comités d'élections; l'attitude du Sénat sur le projet de loi concernant l'amélioration des chemins en général n'a rien à faire avec le pont de l'île Perrot. Le gouvernement n'a qu'à mettre le crédit qu'il jugera à propos dans le budget et tout sera dit. Ce n'est pas plus malin que cela, et M. Rogers qui se prétend très malin, lui, le sait mieux que personne.

Pour le reste, l'amélioration du grand chemin entre Toronto et Montréal, l'on compte sur les gouvernements provinciaux. Les influences qui appuient ce projet sont nombreuses et considérables et le projet se recommande par lui-même. Il est d'autant plus à propos que les deux plus grandes villes du Canada soient reliées par une bonne route qu'entre les deux centres il y a un nombre de localités importantes qui bénéficieraient directement de cette amélioration. Les délégués de la province d'Ontario disent leur gouvernement bien disposé. Celui de Québec a déjà donné une réponse encourageante au député de Soulanges qui faisait valoir les mérites de ce projet à la dernière session.

L'exécution de ces travaux durera bien trois ou quatre ans; c'est le temps de commencer.

Qu'on insiste davantage auprès du gouvernement fédéral.

Jean DUMONT.

Tramways à impériale

Dans son rapport sur la question des tramways, M. Fox, l'expert du Star, donne des conseils d'une valeur diverse. Les uns sont impraticables, d'autres ne changeraient guère la situation, mais il en est un qui mérite plus qu'une attention passagère.

M. Fox croit que la solution du problème de l'engorgement des voitures est l'adoption des tramways à deux étages, ou à impériale, comme on dit en France. Il prouve par des chiffres qu'un tramway à impériale logerait environ cent personnes de plus que nos grands tramways qui ne donnent que quarante sièges.

En Europe, les tramways électriques ont des trolleys souterrains, comme, par exemple, à New-York, ici ce serait impossible, à cause de la neige. Mais c'est la seule objection sérieuse qu'on puisse faire à l'emploi des voitures de ce type. M. Fox y répond lui-même en disant qu'il est très facile de placer les fils à trolley plus haut. La chose est possible; est-elle facile? C'est une autre question.

Il suffit cependant qu'elle soit possible, pour qu'on doive la mettre à l'étude. Mais il faudra attendre sous terre, pour la mettre à exécution, dans le centre de la ville où, à cause de leur nombre énorme, il y a des fils à toutes les hauteurs. La rue Sainte-Catherine devant être bientôt débarrassée de ces fils serait la rue la plus convenable pour la mise à exécution de cet essai.

Il est certain qu'en été, l'impériale serait l'endroit idéal pour les promeneurs et qu'on n'aurait plus de fumeurs sur la plateforme infernale. En hiver, l'impériale serait fermée et chauffée. Quant au danger, il n'existe pas plus avec l'impériale qu'avec un tramway à pont unique. L'exemple de Londres et de Paris le démontre.

Mais la Compagnie des Tramways en fera-t-elle un essai? Il est permis d'en douter. L'impériale trouve son profit à l'embourgeoisement, pourquoi irait-elle faire des dépenses qu'elle juge sans doute inutiles? A moins que ses directeurs soient les philanthropes que certains de ses amis voudraient nous faire croire qu'ils sont, et alors on peut s'attendre qu'elle va sauter sur la suggestion de M. Fox et la mettre en pratique.

C'est ce que nous souhaitons à tous ceux qui voyagent en tramway.

Fred. PELLETIER.

Les Juifs de Montréal

M. Blumenthal contestait hier, dans le Herald, la valeur du recensement de 1911 qui fixe à 28,807 le chiffre de la population juive de Montréal. M. Blumenthal prétend qu'il y a au moins 27,500 Juifs dans les seuls quartiers Saint-Louis et Saint-Laurent, et qu'il doit y avoir dans l'ensemble de la ville, au moins 60,000 de ses compatriotes.

Nous sommes portés à croire qu'il a raison: on nous affirme du reste que ces calculs correspondent à un recensement privé fait par les Juifs eux-mêmes, et qui porterait à 65,000 le nombre des Israélites qui habitent Montréal. Il suffit, par ailleurs, de visiter un peu la ville pour se convaincre que ce chiffre de 28,000 doit être absolument au-dessous de la réalité.

Il faut ajouter que les Juifs sont très bien organisés et qu'ils ont le moyen de se compter. Ils sont reliés par tout un ensemble de sociétés et se tiennent en contact constant. Ils ont leurs journaux, leurs clubs et leurs lieux de réunion. Dans certaines branches du commerce et de l'industrie, ils occupent déjà une place considérable.

Si les chiffres de M. Blumenthal sont exacts, cela signifie que la population juive compte aujourd'hui pour plus d'un dixième du chiffre total de la population montréalaise et qu'elle constitue un groupe supérieur à celui de la population de toutes les autres villes de la province, à part Québec.

Montréal doit être déjà une des villes du monde qui contiennent la plus forte proportion d'éléments juifs.

O. H.

POLITIQUE ETRANGERE

L'OFFRE AU MONTENEGRO

Les Puissances seraient prêtes à payer au petit royaume balkanique une indemnité de \$5,000,000, pour l'abandon de Scutari

Londres, 10. — Une dépêche de Vienne au Chronicle annonce que les puissances ont des démarches auprès du roi Nicolas de Montenegro pour lui offrir une compensation monétaire d'une somme d'environ quatre à cinq millions et un morceau de territoire additionnel en échange de ses prétentions sur Scutari.

Elles cherchent à apaiser la Grèce en lui donnant l'assurance que la majorité des îles lui sera cédée. Les puissances ont aussi décidé que la question de l'indemnité de guerre, serait décidée par une commission financière qui se réunira à Paris.

Elles insistent cependant pour fixer elles-mêmes les frontières de l'Albanie. Vienne, 10. — Le fait que la Serbie a cessé d'envoyer des renforts en Albanie indique que les efforts unis des puissances commencent à avoir leur effet.

Elles insistent cependant pour fixer elles-mêmes les frontières de l'Albanie. Vienne, 10. — Le fait que la Serbie a cessé d'envoyer des renforts en Albanie indique que les efforts unis des puissances commencent à avoir leur effet.

Elles insistent cependant pour fixer elles-mêmes les frontières de l'Albanie. Vienne, 10. — Le fait que la Serbie a cessé d'envoyer des renforts en Albanie indique que les efforts unis des puissances commencent à avoir leur effet.

Elles insistent cependant pour fixer elles-mêmes les frontières de l'Albanie. Vienne, 10. — Le fait que la Serbie a cessé d'envoyer des renforts en Albanie indique que les efforts unis des puissances commencent à avoir leur effet.

Grève générale en Belgique

Bruxelles, 9. — Il semble maintenant que le roi ne fera rien pour prévenir la grève générale, proclamée dans le but d'obtenir le suffrage universel. On fait remarquer qu'une action de ce genre, dans les circonstances actuelles, ne serait pas constitutionnelle.

Des secours au fonds de la grève arrivent de tous côtés et les plus grandes précautions sont prises pour qu'elle dure le plus longtemps possible. Les importations de conserves sont considérables.

ETATS-UNIS

La révision du tarif américain

WOODROW WILSON A UN LONG ENTRETIEN AVEC LES DEMOCRATES DE LA COMMISSION DES FINANCES DU SENAT. Washington, 9. — Dans l'intérêt de la réussite de son projet de loi pour la révision du tarif, le président a franchi un autre obstacle aujourd'hui, en ce qui concerne la parfaite harmonie qui doit exister entre la Maison Blanche et les forces dirigeantes du Congrès.

de la conférence, le président, avec une simplicité toute démocratique, s'est arrêté dans le corridor du sénat afin de rendre compte aux journalistes des résultats de la séance. Les membres du sénat avaient décidé de laisser parler le président durant toute la durée de la conférence.

de la conférence, le président, avec une simplicité toute démocratique, s'est arrêté dans le corridor du sénat afin de rendre compte aux journalistes des résultats de la séance.

de la conférence, le président, avec une simplicité toute démocratique, s'est arrêté dans le corridor du sénat afin de rendre compte aux journalistes des résultats de la séance.

Les manufacturiers américains et l'attitude du président Wilson

Washington, 10. — La présence du président Wilson au Capitole, à quelques pas de la Chambre du sénat, traçant aux membres du comité de la finance la conduite qu'ils doivent tenir, et le caucous de la Chambre presque entière sous le contrôle des fervents de la politique présidentielle, donne peu d'espoir aux manufacturiers américains dans le succès de la campagne qu'ils ont entreprise contre le bill du tarif.

Washington, 10. — La présence du président Wilson au Capitole, à quelques pas de la Chambre du sénat, traçant aux membres du comité de la finance la conduite qu'ils doivent tenir, et le caucous de la Chambre presque entière sous le contrôle des fervents de la politique présidentielle, donne peu d'espoir aux manufacturiers américains dans le succès de la campagne qu'ils ont entreprise contre le bill du tarif.

Le président Wilson domine la situation. Il a déclaré hier que sa politique, en étant soumise à la Chambre et au Sénat, ne subirait aucun changement. Il croit que les articles qui ont rapport à l'exemption des droits de douane sur la laine et le sucre seront acceptés par le sénat, où le parti démocrate est moins influent qu'à la Chambre.

Des représentants de toutes les grandes compagnies manufacturières américaines sont actuellement de passage à Washington où ils viennent pour faire entendre leurs protestations au sujet de la nouvelle politique du parti démocrate.

ANGLETERRE

Les "dreadnoughts" par la force

Londres, 10 — Sous le titre: "Dreadnoughts By Closure", le "Daily News" dit ce matin: "Apparemment le premier ministre Borden est arrivé à la conclusion que sans la clôture le bill naval ne pourrait être voté."

FRANCE

La marine française

LE MINISTRE DE LA MARINE VA DEMANDER 500,000,000 DE CREDIT SUPPLEMENTAIRE.

Paris, 10. — A la réouverture de la chambre des députés, M. Baudin, ministre de la marine, demandera un crédit supplémentaire de 500,000,000 de francs.

Dépopulation

Paris, 10. — Le taux de la natalité dans la capitale française en 1912 a été le plus bas depuis 1861, d'après le rapport municipal publié aujourd'hui.

Nos relations avec l'Afrique du Sud

M. H. EGAN, AGENT COMMERCIAL AU SUD-AFRICAINE, DECLARE A LA CHAMBRE DE COMMERCE QUE LE CANADA A TOUT A GAGNER EN RENOUANT AVEC L'AFRIQUE DU SUD.

M. H. Egan, agent commercial du Canada dans l'Afrique du Sud, était l'hôte, hier après-midi, des membres de la Chambre de Commerce de Montréal. M. Egan a dit quelques mots insistants surtout pour obtenir l'adhésion de la Chambre pour le grand travail qu'il aura à accomplir afin de rendre plus intimes les relations commerciales des deux pays.

La police attaquée par des Chinois

Calcutta, 10. — Un détachement de troupes chinoises a attaqué aujourd'hui un bataillon de police attaché à une exposition d'explorateurs sur la frontière de Burma.

Euchre-Danse

Demain soir, à la salle Nationale, angle des rues Sainte-Catherine et Montcalm, aura lieu le Euchre-Danse organisé par le cercle Saint-Gérard Nuby, de l'Union Saint-Pierre. Billets en vente à la porte de la salle. (Communiqué)

"SALADA"

Un Triomphe dans la Qualité du THE Pur, sain et délicieux, avec une saveur exquise qu'on ne trouve pas dans les thé ordinaires.

En paquets cachetés de plomb seulement. NOIR, MELANGE ET VERT.

il est démontré que la Chambre a fait des démarches auprès du gouvernement et s'est donné beaucoup de peine pour assurer la construction d'une telle ligne.

UNE CAMPAGNE POUR LA PREVENTION DES INCENDIES

Rapport de M. S. D. Joubert, délégué de la Chambre à une conférence des corps commerciaux de Montréal. Ayant été délégué pour représenter la Chambre de Commerce à une conférence préliminaire des divers corps commerciaux et industriels de Montréal, en vue d'entreprendre une campagne pour la prévention des incendies, j'ai l'honneur de vous faire le rapport qui suit de nos délibérations.

Il poursuit la Ville

Le chef Campeau a intenté une poursuite à la Ville en réclamation de \$2,650, montant des frais encourus par lui pendant la Commission Royale d'Enquête de 1909, alors qu'il dut réintégrer les services d'un avocat.

Le jour du nettoyage

La Ligue pour l'embellissement de la Ville demande au bureau des commissaires d'insister, comme un devoir, un jour de nettoyage général. Il est probable que le bureau acquiescera à cette requête.

Au Conseil de Maisonneuve

La "Quebec-Levis Ferry Company" offre à la Ville de Maisonneuve d'établir un service de traversiers entre cette ville et Longueuil. C'est la troisième offre, la première ayant été faite par un particulier dont on n'a pas donné le nom et la deuxième venant de la compagnie Richelieu-Ontario.

Ils adoptent les plans

Les commissaires ont adopté hier les plans de la nouvelle caserne de pompiers de la rue Ottawa (No 37). Comme nous l'annoncions hier, il n'y aura pas d'écurie, tous les appareils devant être automobiles.

L'emprunt d'Outremont

Les contribuables d'Outremont ont approuvé le règlement concernant l'emprunt de \$600,000. Le conseil émettra des bons pour une partie de cette somme, de façon à pouvoir commencer immédiatement les travaux.

MORT D'UN ANCIEN JUGE

New-York, 10. — Addison C. Brown, juge, est décédé hier à sa demeure âgé de 84 ans. Il y a quelques années il fut la cause de nombreuses controverses lorsqu'il refusa l'extradition de Charles Dana, accusé de libelle contre le gouvernement.

Choses municipales

Les femmes dans l'administration

Sacramento, Cal., 10. — La ville de Sacramento vient de choisir Mme Lucia Johnston comme commissaire d'école. C'est le premier pays à agir ainsi.

Un échec pour M. Roberts

L'aveu en chef de la Ville déclare que les commissaires ne peuvent faire d'enquête sur les accusations portées contre le chef de police.

PLUS DE CONSTIPATION

Soulagement immédiat guérison certaine. LAXATIVES Purgines Dépuratives. BOITE D'ESSAI: 25c. GRANDE BOITE \$1.00.

QUAND VOUS ACHETEZ DE L'HUILE

Insistez pour avoir la meilleure, HAVOLINE, reconnue maintenant comme toujours pour être le meilleur lubrifiant. EN VENTE A The Canadian Motor & Supplies Co. Limited.

PRET CO-OPERATIF

Proposition spéciale aux FABRIQUES, COMMISSIONS SCOLAIRES et autres corporations. LA CAISSE HYPOTHECAIRE LIMITEE. CAPITAL AUTORISE - \$250,000.00.

35c LE PIED CARRÉ

vous procurer l'espace pour un bureau ou un entrepôt au 8 RUE STE-HELENE. Ce prix comprend chauffage, éclairage et élévateur électrique.

Canadienne au Salon de Paris

London, Ont., 10. — Mme F. B. Betts de cette ville, vient de recevoir une lettre de Paris, France, lui apprenant que les charmantes miniatures de sa fille, Mlle Dorothy Betts, avaient été acceptées par un jury pour faire partie du prochain salon du printemps.

CITE DE MONTREAL

Vente à l'Enchère. Le résidu du terrain situé sur la rue Draper, du quartier Notre-Dame de Grâces.

Paroisse Saint-Jacques

Tous les membres de la Congrégation des Jeunes Gens, sont priés de se réunir demain soir, vendredi, à 8 h. 45 précises, dans la sacristie de l'église, afin de prendre part à la récitation de l'Office, devant le T. S. Sacrement exposé à l'occasion des Quarante Heures.

Fashion-Craft. Service Splendide. Rayon des vêtements faits sur mesure. Complète ou paletots faits à votre mesure. Vous ne devez rien tant que vous ne les avez pas essayés et que vous n'avez pas eu exactement ce que vous désirez.

PLUS DE CONSTIPATION. Soulagement immédiat guérison certaine. LAXATIVES Purgines Dépuratives.

QUAND VOUS ACHETEZ DE L'HUILE. Insistez pour avoir la meilleure, HAVOLINE, reconnue maintenant comme toujours pour être le meilleur lubrifiant.

PRET CO-OPERATIF. Proposition spéciale aux FABRIQUES, COMMISSIONS SCOLAIRES et autres corporations. LA CAISSE HYPOTHECAIRE LIMITEE.

35c LE PIED CARRÉ. vous procurer l'espace pour un bureau ou un entrepôt au 8 RUE STE-HELENE.

Canadienne au Salon de Paris. London, Ont., 10. — Mme F. B. Betts de cette ville, vient de recevoir une lettre de Paris, France, lui apprenant que les charmantes miniatures de sa fille, Mlle Dorothy Betts, avaient été acceptées par un jury pour faire partie du prochain salon du printemps.

CITE DE MONTREAL. Vente à l'Enchère. Le résidu du terrain situé sur la rue Draper, du quartier Notre-Dame de Grâces.

FONCTIONNEMENT COMPLET DE LA BOURSE DE L'IMMEUBLE DE MONTREAL Incorporée. 41-43 rue Saint-François-Xavier. Tél.: Bureau M. 2461; Echange M. 7499.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Il n'était pas neuf heures, ce matin-là, quand mon amie essoufflée, agitée, entra en tourbillon dans la salle où je prenais mon déjeuner: — "Vite! Vite! l'auto est à la porte... mon mari a consenti... je vais chercher la petite, viens!"

Comment résister à l'imploration de ces beaux yeux un peu tristes où tenait toute la vie de cette âme ardente.

Je me préparai rapidement, me réservant de la questionner durant le trajet, et sachant d'ailleurs à peu près ce que nous allions faire... et l'en tremblais! Aller dire à une femme: "Vous êtes trop pauvre, donnez-moi cette enfant, votre bébé, votre seule et jolotte petite fille." — Je n'aurais jamais pu m'y décider, mais entraînée par son violent désir de posséder ce bébé, mon amie ne paraissait pas même douter du succès de sa démarche.

Une petite demi-heure nous amena dans le plus vilain quartier de Montréal: comme moi, avant de le voir, chères lectrices, vous ignorez probablement que tant de laidure pauvre existe! Notre auto créa une sensation dans la rue étroite, et quand nous voulûmes atteindre l'escalier noir que connaissait mon amie, il fallut reculer les gamins noirs et les petites filles échouées qui entouraient la voiture.

Et dans la chambre où nous arrivions, c'était la misère dans tout son dénuement, sa saleté répugnante. Des trous béants dans le plafond, un vieux poêle rouillé et éteint, des guenilles dans les carreaux brisés, un vieux matelas dans un coin, et tout cela n'était rien. Ce qui tiraient les larmes, c'était cette femme maigre, sans âge, aux yeux affamés, qui marchait avec peine, ayant ses cinq enfants tout effarés accrochés à sa jupe: d'un geste las, elle faisait mine de les écarter mais ils ne lâchaient pas prise.

Tout de même, elle finit par nous trouver des chaises et les négociations commencèrent, on put continuer, car il me fut facile de voir que le projet avait été agité.

Les quatre petits garçons assis dans un coin au fond de la chambre écoutaient avec de grands yeux curieux, et la petite fille, grimpée sur les genoux de la pauvre, se blottit sous son bras comme un petit oiseau frileux.

Jamais, jamais, je n'oublierai ce visage de femme, ce mélange de révolte, de douceur, de désespoir, et cette tentation grandissante d'assurer à son enfant une meilleure vie que la sienne. De grosses larmes pures tombaient sur la petite tête blonde, et de temps à autre une plainte s'élevait: — "Mon Dieu! Mon Dieu! Faut-il être pauvre pour en venir là! Donner ma petite... ma petite!... C'était navrant, et ma pauvre amie, tout émue, pleurait presque en pleurant: elle jurait à la mère d'être une mère pour l'enfant, elle promettait sa protection pour les garçons qu'elle pourrait peut-être placer dans un orphelinat, elle parlait de trouver du travail pour la femme qu'elle logerait dans un quartier plus sain et mieux habité.

Soudain, tragique et farouche, la femme se leva. — "O madame, taissez-vous! J'aime mieux vous la donner que vous la vendre! Et je vous la donne parce que je sais que je ne vivrai pas longtemps! Ma petite m'a mangée... les petits gas, eux, le bon Dieu en aura pitié, ma mère au moins ne sera jamais misérable, comme moi!"

La voix se brisa, elle tomba sur sa chaise et se mit à bercer l'enfant en la serrant si fort qu'elle pleura.

O la tristesse de ce départ! Le bébé endormi fut roulé dans une couverture apportée pour cela, et quand la mère l'eût mise dans les bras de mon amie, elle se sauva en couvrant sa figure de ses mains et ses sanglots et ce fut des petits garçons cramponnés de nouveau à elle s'entendaient encore au bas de l'escalier.

Hier soir j'allai voir, chez mon amie "sa petite fille". Déjà apprivoisée, prête pour le dodo, adorablement mignonne et jolote dans sa longue robe de nuit, elle se roulait sur une peau d'ours blanc en faisant coucou à sa nouvelle maman. Dans la glace le petit lit se reflétait, et tout le luxe de cette grande chambre tiède où l'enfant oubliera si tôt sa mère qui se meurt de misère là-bas!

FADETTE.

L'orchestre

L'orchestre. — Sait-on ce qu'est devenue la chapelle des Dominicains de Paris, au Faubourg Saint-Honoré?

Sait-on qu'elle n'a pas — heureusement — été transformée en école laïque ou en entrepôt de drogue?

Au moins sait-on qu'elle a été respectée, et que si demain voulait lui rendre, par miracle, des jours meilleurs, elle pourrait être rendue immédiatement à sa véritable destination?

— Entrons. L'émotion d'autrefois ne nous saisit-elle pas à revoir le cher sanctuaire à peine touché, à le voir sauvegardé sous le regard du Christ du beau, du lumineux, du célèbre Christ de James Tissot qui tend le bras, à la voûte du chœur, ses bras divins, ses bras qui appellent, qui attirent! Et voici intacte la chaire en pierre, les confessionnaux, sous les draperies préservatrices, les chapelles latérales se dévotant à l'échelle religieuse. Il y en a même beaucoup de ces pupitres. Plus de cent, deux cents peut-être, et moi, davantage que chez Colonne ou chez Chevillard.

Qui donc vient là? Quels sont ces musiciens? Car un tel aménagement ne saurait convenir à d'autres. Et dans notre esprit une reminiscence de bénédiction mêlée à un bruit de tambours est venue flotter. Mais il ne s'agit point ici d'une fanfare quelconque; ces pupitres sont ceux de l'Orchestre, une société extrêmement intéressante, composée exclusivement d'amateurs (1), matriculée qu'a fondée et qui dirige avec maîtrise M. Victor Charpentier, frère de l'auteur de Louise.

Un orchestre d'amateurs, un groupement où tous les passionnés de musique, et ils sont légion à Paris, s'unissent pour travailler en commun à l'exécution des grandes œuvres symphoniques, mais cela existait! cela devait exister depuis longtemps!

Cela devait... Oui, seulement il n'y avait rien de fait. Et cette entreprise qui nous semble, à nous, si naturelle, si indispensable à nos goûts artistiques d'aujourd'hui, offrait de multiples difficultés.

Difficultés matérielles, d'abord. Local approprié, dans certaines conditions acoustiques obligatoires à trouver; sans parler des instruments, basses et instruments de batterie, peu transportables à cause de leur gros volume, et qui, par suite, doivent demeurer à l'orchestre (lisez être fournis par la société), l'achat des parties exige des sommes considérables. Et il y a bien d'autres pierres d'achoppement; il y a les petits péchés mineurs des exécutants: bonne opinion qu'ils ont de leur talent, modestie relative avec laquelle ils peuvent juger leurs partenaires, enfin les petites ambitions de chacun, tout groupe d'amateurs s'étant con-

posé de solistes. Ajoutons encore la tenue à surveiller pour maintenir à une telle société un renom immaculé.

Ce sera l'honneur de M. Victor Charpentier, d'avoir évité tous ces nids à chausse-trappes, d'avoir su réunir, organiser et surtout discipliner des éléments, excellents sans doute, mais peu maniables, d'avoir vraiment créé une œuvre solide et sérieuse, car l'Orchestre sous sa direction est en train de se couvrir de gloire.

Un vrai dire, l'Orchestre n'a pas toujours occupé la chapelle dominicaine; ses débuts furent plus modestes; mais quelle récompense aujourd'hui, de pouvoir dans ce noble vaisseau exécuter avec leur vrai caractère, les symphonies, les pièces classiques, et qui sait, peut-être, les oratorios, si mal à l'aise dans nos salles de concert actuelles, par trop profanes en vérité. Et à certains jours les pupitres se garnissent, les orgues retentissent, leurs ondes résonnent comme autrefois sous les voûtes romanes; le jeune chef occupe l'estrade, et la baguette en main, dirige sa phalange d'amateurs, violons, violoncelles, flûtes, hautbois et toutes sortes d'instrumentistes à cordes et à vent, un orchestre complet, enfin. Deux fois par semaine, ces exécutants pleins de mérite, abondent et jouent les plus belles œuvres symphoniques. Nulle difficulté ne les arrête, ils aiment et exécutent Beethoven et Wagner, Bach et Berlioz, et, au programme de leur dernier concert privé, figuraient entre autres œuvres: Rédemption de César Franck, une Suite de Bach, la mort d'Yseult, un concerto d'Haendel avec orgue, etc.

Et ne se croirait-on pas reporté à un siècle en arrière, en quelque petite ville de Bavière ou de Saxe, au temps où les vieux maîtres comme Haydn, comme Porpora et Mozart guidaient dans l'amour de la musique sacrée des cohortes de musiciens?

L'illusion est très vive, elle nous envahit dans cette calme chapelle où règne un recueillement religieux. Là, des artistes de tout âge, mais par une commune passion de musique, travaillent, groupent leurs efforts, et tendent, pleins de zèle, vers un bel idéal de perfection artistique et les bruits du monde semblent passer sans troubler ce petit royaume; on n'entend au milieu des frémissements d'archet que la voix sympathique du jeune "capellmeister"; la lumière elle-même s'apaise en filtrant à travers les verrières, et, là-haut, à la coupole du chœur, le Christ vers qui toutes ces harmonies montent, étend ses bras divins, ses bras qui appellent et qui retiennent.

Jean HARMAND.

A mes nièces

Je ne sais plus où j'ai lu: la mode est la manière de savoir diriger sa coquette. Personne ne la crée et tout le monde y contribue. On ne sait jamais le lieu ni la date de sa naissance; mais elle nous influence, elle nous mène. Pour cet être fiévreux, les femmes modifient leur existence, dépendent des modes, folles. Où vient-elle? Où va-t-elle? Nul ne le sait.

Sans être excessive à ce point, la femme élégante, affinée, n'acceptera jamais les innovations baroques ou les excentricités plus ou moins ridicules de la mode; elle saura choisir

L'OR DU SILENCE

Quand tu parles, je joins les mains
Comme si, forcément, de tes lèvres agiles
Devait tomber des évangiles
Prodigeux et surhumains....

Quand tu parles, je m'interdis
De souffrir des regrets que nul bonheur n'apaise
Pour l'écouter plus à mon aise
Et quérir des mots que tu dis....

Quand tu parles, mes yeux fermés
Gardent au bord des cils mes larmes prisonnières...
O folle! O clarté démière!
Songes perdus! Douleur d'aimer!

Ne parle pas... ne dis plus rien...
L'ombre nous a frôlés d'une mortelle haleine...
Ne dis plus rien... j'ai trop de peine...

Prier? Oui: que Dieu nous soutienne!
Ne parle pas... ne dis plus rien...

GEORGES RYVAL.

Notre album

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître.

—A. DUMAS, fils.

Rien ne fait mieux comprendre le peu que Dieu croit donner aux hommes en leur abandonnant les richesses, que la dispensation qu'il en fait et le genre d'hommes qui en sont le mieux pourvus.

—LA BRUYERE.

L'orgueil déjeune avec l'abondance, dîne avec la pauvreté et soupe avec la honte.

—FRANKLIN

Les grands devoirs éprouvent de grands obstacles et demandent de grands sacrifices.

—De BONALD.

Nos recettes

HORS-D'OEUVRE — CANAPES LIVONIENS

On découpe du pain noir en tranches, fines que l'on fait légèrement frire au beurre. Une fois refroidies, on masque ces tranches avec une couche de beurre dans lequel on mélange un peu de raifort râpé; puis on les garnit d'un filet de saumon fumé posé à chaque milieu. On les arrose de jus de citron en les servant.

MIGNONNETTES MASSENA

Avec de la pâte brisée sans sucre, on fonce dans de tout petits moules à tarteleites des croûtes que l'on fait cuire à blanc. Lorsqu'elles sont refroidies, on les garnit avec un fin hachis de thon lié à la mayonnaise épaisse, puis on les recouvre en les saupoudrant avec les jaunes d'œufs duris, et des blancs d'œufs également hachés, sur l'autre moitié. Sur le milieu on place une belle olive dénoyautée.

TANTE POT-AU-FEU.

La musique à Montréal

CHANTEURS DE NOTRE-DAME

Ce soir, à la salle Mance, les chanteurs de Notre-Dame donneront un concert dont nous publions ci-après l'intéressant programme:

1.—La Vierge, (l'Annonciation, Aux Noces de Cana, Massenet, l'Assomption).

MM. A. Roy, L. Boulanger, J. Morency, Chœurs d'enfants.

2.—Légende de St-François d'Assise, Th. Dubois. — M. L. Chartier.

3.—Scherzo en fa dièse mineur, Chopin. — Mlle Marie Anne Jassin.

4.—Air de l'Ermitte (Elaine), Bemberg. — M. Fernando Langlois.

5.—Duo du châtelet, Ad. Adam. — MM. Félix Langlois, A. Roy.

6.—Concerto, Wieniawski, — M. Emile Taranto.

7.—a. Les pêcheurs de perles, G. Bizet; b. Berceuse, Mozart. MM. L. Boulanger, J. Morency.

Causerie musicale: W. A. Mozart, M. l'abbé L. Bouchier, SS., maître de chapelle de Notre-Dame.

9.—Nos Pères, Bourgaud Ducoudroy. Les chanteurs de Notre-Dame.

10.—Sous l'aile blanche des voiles, Chaminate, MM. A. Roy, L. Chartier.

11.—a. Humoresque, Dvorak; b. Danse espagnole, Sarasate. — M. Emile Taranto.

12.—Philémon et Baucis (trio), Gounod. — MM. Félix Langlois, Ad. Adam, Langlois, A. Roy.

13.—Pleine perplexité de Planton (monologue), Bastien. — M. Z. Monté.

14.—a. Choeur des sauvages (Christophe Colomb), F. David; b. Chant du crépuscule, (Ruth), C. Franck. — Les chanteurs de Notre-Dame.

Accompagnateurs: MM. J. D. Dussault, Antonio Létourneau; Mlles Marie-Anne Jassin, Cécile Allard. (Communiqué.)

CONFERENCE-CONCERT

Nous publions ci-après le programme de la conférence-concert qui sera donnée ce soir à la salle de l'Assistance Publique. Les profits de cette fête littéraire et musicale seront affectés au journal canadien de la Compagnie de Marie.

PROGRAMME

1.—Orchestre Manseau.

2.—Récitation, La Ballade des Malheureux, — Mlle Blanche Gosselin.

3.—Piano, Mlle Alice Fortier.

4.—Violon, Scène de ballet, de Blérot, Mlle G. Chamberland.

5.—Récitation, la Légende des nations — M. C. J. Gauthier.

6.—Chant, la Reine de Sabat, Gounod, — Mlle Ida Morin.

7.—Chant, la Légende de la Saule, — extrait du "Jongleur de Notre-Dame", Massenet.

M. Paul-G. Ouimet.

Un homme à genoux sur une tombe

A genoux, c'est ainsi que réellement, on pleure, car la souffrance broie l'âme, écrase le corps, jette brutalement à terre l'homme qu'elle maltraite.

La tête dans les mains pour cacher ses larmes — parce qu'elles sont vraies — aux regards indiscrets ou incompréhensifs des foules curieuses et trivoles.

Il pleure de la dureté de la pierre insensible qui refuse de lui rendre son aimée.

C'est toujours, à genoux, le front incliné sous le spectre de la souffrance, que l'homme pleure sur les tombes échelonnées le long de sa route en la vie.

Tombe des affections mortes sous les coups de la trahison, de l'indifférence, de l'oubli!

Tombe des gloires détruites par le zèle néfaste des jaloux!

Tombe des joies d'ici-bas ensevelies sous le faix des soucis rongeurs!

Tombe des illusions à jamais évanouies; douces fleurs aux parfums exquis; bientôt empoisonnées par l'atmosphère écœurante de l'égoïsme et du mensonge; aux fraîches corolles douloureusement froissées par le contact des tristes réalités de la vie; aux tiges frêles prématurément rompues par l'insouciance maladroite de ceux qui passent!

Et c'est encore ainsi que, les yeux sous la main, voilant son front tout chargé de pensées, l'artiste s'isole de ses frères pour plonger éperdument son âme en la grandiose et idéale beauté du rêve qu'il extériorisera, plus tard, en des œuvres immortelles. Oui, quand l'homme est à genoux, seul les yeux clos à toutes choses, c'est alors que son âme ravie en la magnifique beauté de la prière, de l'amour ou du rêve, de la douleur ou de la joie, le plus intensément vit.

Maria BIERME.

Bibliographie

Contes et Fantaisies par Emile Géhbart

Comme son ami, le vieil Ulysse, Emile Géhbart aimait à faire des contes. Il n'avait débuté qu'assez tard dans ce genre qui pourtant lui convenait si bien, mais enfin, après avoir longuement pratiqué Bocace, Rabelais et Cervantes, l'idée lui vint de les imiter à sa libre façon. Telle est l'origine des chapitres de ce délicieux recueil. Pour le compléter, les éditeurs ont choisis dans les contes d'Emile Géhbart quelques fantaisies politiques, philosophiques et littéraires qui méritaient elles aussi, de revoir le jour. Ce livre charmant vient ainsi diversifier la série des volumes où, peu à peu, vient se ranger l'œuvre dispersée d'un auteur extrêmement fécond, mais qui n'eût point le loisir de lier lui-même sa gerbe. Après les *Souvenirs d'un vieil Athénien*, après les *Jardins de l'histoire* et les *Mélanges de littérature européenne*, ce nouveau volume atteste la puissance et la souplesse du talent de cet écrivain, véritablement supérieur dans les genres les plus divers.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour tous les genres d'impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

N. G. Valiquette Limited

471-477 ST-CATHERINE ST. EAST.



Epargnez de l'Argent sur l'Achat de vos

CARPETTES

Valeurs Extraordinaires A l'Occasion de l'Inauguration de notre NOUVELLE SECTION DE CARPETTES

Demain nous inaugurons notre nouvelle section des carpettes et nous voulons que cette inauguration laisse un souvenir dans des centaines de maisons. Serez-vous du nombre? Nous n'avons regardé à aucunes dépenses pour réunir le plus bel assortiment de carpettes que nos quatorze années d'expérience nous ont fait juger le plus approprié. Non seulement la qualité, les couleurs et les granitons. Il vous faudra une carpette pour le printemps prochain, peut-être deux ou trois. Ayez-vous l'intention de payer cinq ou dix dollars plus cher ailleurs pour la même qualité?

Les Prix de ces Carpettes "Axminster" d'un seul morceau vous donneront une idée de la Réduction qui Prévaudra durant cette Vente

Ce lot comprend de superbes carpettes de salon, à fond clair, dans les tons fauves ou crème et parsemées de grands et petits dessins floraux. Il comprend également des carpettes de salle à diner et boudoirs, dans les couleurs orientales et vert foncé; en plus, il y a de jolis dessins pour chambre à coucher.

Grandeur 3 x 3 verges. Achetées pour se vendre à \$24.00. Offert maintenant à... \$16.75
Grandeur 3 x 3 1/2 verges. Chacun de ces dessins vaut \$27.00. Offert maintenant à... \$18.75
Grandeur 3 x 4. La grandeur qu'il faut presque toujours. Valeur \$33.00 Offert à... \$21.75

QUELQUES PRIX INTERESSANTS:

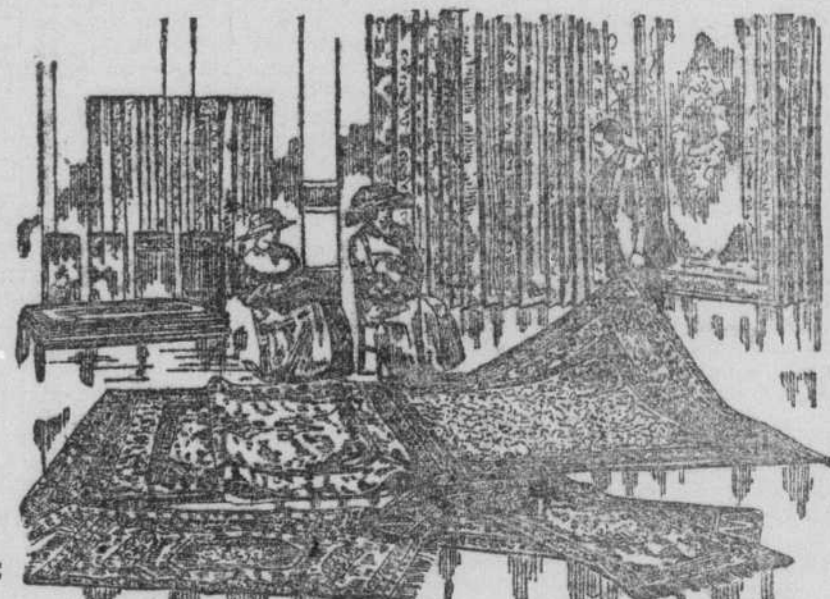
Carpettes allemandes. Axminster sans couture pour convenir à toutes les chambres d'une maison.

Nous vous donnons les prix réguliers du marché et ensuite les prix réduits.

| | | |
|---------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Grandeur 4 1/2 x 6 1/2. | Valeur régulière du marché \$32.50. | Prix de vente \$ 6.50 |
| Grandeur 6 1/2 x 9 1/2. | Valeur régulière du marché \$16.50. | Prix de vente \$10.75 |
| Grandeur 7 1/2 x 10 1/2. | Valeur régulière du marché \$20.00. | Prix de vente \$14.75 |
| Grandeur 8 1/2 x 11 1/2. | Valeur régulière du marché \$26.00. | Prix de vente \$19.00 |
| Grandeur 9 1/2 x 13 1/2. | Valeur régulière du marché \$36.00. | Prix de vente \$26.00 |
| Grandeur 10 1/2 x 14 1/2. | Valeur régulière du marché \$40.00. | Prix de vente \$29.00 |

Vente Rapide de Couvertures à la Verge

Tapis d'escalier Wilton 5-8. Régulier \$1.65 pour... \$1.13
Tapis Wilton Oriental. Rég. \$2.25. pour... \$1.29
Tapis Super Wilton, vert. Régulier \$2.75. pour... \$2.13
Tapis et Bordure Axminster, fauve. Régulier \$2.45. pour... \$1.59
Une balance de 20 verges de tapis et 14 verges de bordure. Régulier \$2.25. pour... \$1.39
150 verges de tapis d'escalier tout laine (1 verge de bordure. Régulier \$1.65. pour... \$99c



N. G. VALIQUETTE, Limited, 477 Ste-Catherine Est

8.—Le jour de Mademoiselle (sagnet, Fernand Beissier. — M. Héloïse Parent, Mlle Jeanette Lynch.

9.—Orchestre Manseau.

10.—Conférence illustrée sur la mission africaine du Shiré, R. P. Winnon.

On peut se procurer des billets pour cette soirée en s'adressant aux RR. PP. S. M. M., 391 rue Lagacière-Ouest. Tél. U. P. 3356. — (Communiqué.)

LES ELEVES DE MME GAGNON

Les élèves de Mme W. Gagnon donneront un récital de piano, ce soir, à 8 heures précises, à la salle Y. M. C. A., rue Drummond. Mlle G. Dumaine, soprano, et MM. H. Damsereau, pianiste, et A. Salvetti, violoniste, prêteront leur gracieux concours à ce concert dont voici le programme:

PREMIERE PARTIE (Elèves du cours élémentaire)

I—Duo à deux pianos — L'Angelus — Improvisation... — Chs. Gounod

Mlles Laurette et Aliette Milord—Fénelon et Camille Gauthier.

II—Petite Valse—Op. 101. — Gurlitt. — Armande Thibault.

III—Petite Mazurka—Op. 50, Schmol. — Bob Reany.

IV—La Belle Histoire—Valse. Wachs Marguerite Limoges, (âgée de 5 ans) V.—Trumpeter's Serenade... — Spindler.

VI—Les Marionnettes... — E. Rohde — Jeanne Virolle.

VII—Romance sans paroles—Op. 51—(à trois pianos), — H. Van Gael — Kathleen Winsborough, Gilberto Lépine, Marie-Anne Desbrières.

VIII—Solo de Mandoline—Petit Menuet en Sol... — Beethoven — Eglantine Filion.

IX—Polonaise—Op. 50... — Schmol — Geneviève Plouffe.

X—Coquette—Bluette, Op. 103 — (à trois pianos)... — H. Van Gael. — Béatrice Cloutier, Philippa Bombardier, Gigette Laurion.

XI—Rondo Mignon... — Baumfelder — Gabrielle Chaput.

XII—Solo de violon—Romanza Appassionata... — G. Bellardi — M. A. Salvetti (Elèves du cours moyen)

XIII—Duo—Marche Militaire—Op. 51—No 1 (à deux pianos). — Schubert — Aurèle Leblanc et Adrienne Sénécal, Isabelle Chaput et Gabrielle Lépine.

XIV—Ballet des Papillons... — Godard — Eric Winsborough.

XV—La Lyre Enchantée (à deux pianos)... — A. Contant. — Jeanne Chaput, Estelle Arcand.

XVI—(a) Invention à deux voix — No 8, Bach. (b) Gavotte—Op. 9, No 2... — Chaminade — Béatrice Pilon.

XVII—Chant (a) La Fontaine de Ca-

raouet... O. Letory. (b) La Chanson des Baisers... — Bemberg. — Mlle G. Dumaine, accompagnée par H. Damsereau.

DEUXIEME PARTIE (Elèves du cours supérieur)

I—Valse—Op. 64 No 2... — Chopin — Fabienne Bernault.

II—Sonate en Do majeur... — Mozart — Mlle Chalfour.

III—(a) Invention à 3 voix—No 11... — Bach. (b) Etude Mélodique, Raff. — Thérèse Favreau.

IV—(a) Sonate en Mi bémol — 1er mouvement... — Hummel. (b) Marche Funèbre d'une Marionnette... — Gounod

Adrienne Lavoie.

V—Sonate Op. 14 No 2—1er mouvement... — Beethoven. — Mme Chartrand.

VI—Solo de Violon—Scène de Ballet Op. 100... — Chs. de Bériot.

(Elèves du lauréat)

VII—Sonate Op. 7 Finale... — Grieg. — Adrienne Séguin.

VIII—Fantaisie Improvisée... — Chopin — Antoinette Larivière.

IX—(a) Prélude No 17... — Bach. (b) Rondo de la Sonate Pathétique... — Beethoven.

Mme Delaurantaye.

X—Fleuse... — Raff. — Marie-Anne Richard.

XI—Chant—Tarentelle... — Daboiss — Mlle G. Dumaine.

XII—(a) Fugue No 17... — Bach. (b) Caprice Espagnol Op. 37. — Moszkowski. — Marie-Louise Cléroux.

XIII—Fleuse du Vaisseau Fantôme... — F. Liszt. — Alberta Milord.

XIV—Carnaval à Vienne—1er mouvement... — Schumann. — Lucia Gagnon.

XV—Caprice Op. 22 (à trois pianos). — Mendelssohn. — MM. A. Richard, A. Milord, Mme Gagnon.

Billets à

SA SAINTETE PIE X

La nouvelle de la maladie du Saint-Père a provoqué une émotion intense dans tout le monde.

Londres, 10. — Une dépêche de Rome au *Chronicle* dit que l'un des médecins du pape a exprimé l'opinion que Sa Sainteté ne verra probablement pas la fin de la journée. Il sera emporté par une syncope.

ROME EST BOULEVERSEE

Rome, 10. — La journée d'hier s'est écoulée dans l'anxiété. Les médecins du Saint-Père prétendent que la maladie suit son cours normal et que le patient entrera bientôt en convalescence, mais il est certain que l'auguste patient est très faible. On combat cette faiblesse en le nourrissant aux oeufs battus dans du lait; mais il souffre de plus d'irritation bronchiale qui rendent la respiration laborieuse, et d'une inflammation, plus ou moins forte des rognons, ou d'albuminurie, maladie qui accompagne toujours l'influenza.

Le Saint-Père s'est inquiété de ce que les journaux pourraient dire de sa santé. Son valet et ses secrétaires, Mgr Bressan et Pescini et le moine chimiste Prosdomico le veillent alternativement.

Le pape a fait remarquer pendant l'orage d'hier après-midi que son organisme affaibli ressentait les changements atmosphériques comme un thermomètre et un baromètre, pour ainsi dire.

L'aspect de la grande place du Vatican rappelle les scènes qui s'y déroulent pendant la dernière maladie de Léon XIII. Mais au lieu d'un brûlant soleil de juillet, comme alors, on avait une pluie torrentielle. Cela n'empêchait pas cependant la foule anxieuse de fixer les yeux sur les trois fenêtres de l'appartement du Palais apostolique, où gît le Saint-Père, ni de re-

garder, avec attendrissement, la modeste maison, au-dessous, où les soeurs de Sa Sainteté occupent, au dernier étage, quelques pièces.

MEME ETAT

Rome, 10. — L'état du pape est le même; ses médecins qui se sont présentés chez lui, de bonne heure, ce matin, n'ont pas trouvé de changement appréciable. Il a passé une nuit relativement calme, troublée de temps à autre, par des quintes de toux.

Rome, 10. — Le pape s'est réjoui du changement de temps, ce matin. Un soleil magnifique inondait de sa lumière par la baie ouverte de sa chambre à coucher.

Il n'en a pas moins repoussé la nourriture qu'on lui présentait, en dépit des efforts de son pieux maître-valet Stefano Inchiostro, ramené de Venise. Inchiostro garde une vache spéciale dans les jardins du Vatican pour la nourriture de son maître.

Le professeur Marchiafava a dit, après sa visite, ce matin, que la convalescence est en bonne voie, mais qu'on redoute, cependant, une syncope.

Dans toutes les églises de Rome, on a récité, ce matin, des prières spéciales pour le retour du pape à la santé. Les fidèles ont récité avec le prêtre: "Oremus pro Pontifici nostro."

Le docteur Amici, qui a passé la nuit au chevet du pape, a dit, ce matin, que son patient s'est assez bien reposé.

Le docteur Amici dit qu'il ne s'agit que d'une rechute d'influenza.

L'IMMEUBLE

M. L. J. Gauthier a vendu à M. J. A. H. Hébert, pour la somme de \$216,980, une propriété située sur le chemin de Lachine, dans Notre-Dame de Grâce.

La corporation de l'archevêché de Montréal a acquis de la Central Realty Company un certain nombre de lots situés dans le Grand Central Park, à l'angle des rues Garnier et Cardinal. On construira une église sur le site acheté. Le prix de la propriété est de \$10,020.

Les directeurs de la Bourse des Courtiers d'Immeubles sont convoqués à une assemblée qui aura lieu demain après-midi dans le but de dresser un code de règlements.

M. F. G. Lyman a vendu à la ville de Montréal, pour l'établissement de la rue Notre-Dame, un emplacement situé dans le quartier d'Hochelega. L'emplacement mesure 18,650 pieds carrés, et a été vendu à raison d'une piastre le pied.

M. G. C. Seybold a vendu à M. Frederick W. Gross, la propriété portant le No 539 de l'avenue Grosvenor, \$15,000.

M. Benjamin Schwartz a vendu à M. Moses Mergler les propriétés portant les Nos 816 à 822A de l'avenue de l'Hôtel de Ville, \$20,000.

M. Joseph Clovis a vendu à M. Harris Pearson les propriétés portant les Nos 740 à 760 de la rue Notre-Dame, \$18,500.

M. Wm. J. Maxwell a vendu à un syndicat une propriété portant le No 63 de la rue Victoria, \$20,000.

M. Albert E. et G. L. Ogilvie ont vendu à M. T. S. Hudson and Company une propriété située sur l'avenue Clark, Westmount, \$13,805.

Mme H. Ripelle a vendu à M. Arthur Leduc, des propriétés, l'une située au No 202 rue Church, Notre-Dame de Grâce, et l'autre, au No 428 de la rue Addington, \$10,000.

Hier les Dames de la Congrégation ont vendu une propriété située sur l'avenue Ash. Cette propriété est historique. En effet, Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, la céda à la Bienheureuse Marguerite Bourgeoise, en 1662. Elle appartient désormais à M. Ansel Goldsmid qui l'a acquise pour la somme de \$18,018.

La première exposition d'immeubles s'ouvrira samedi soir à 7 heures 30, à l'Arena. Cette exposition va provoquer beaucoup d'intérêt, car le nombre de ceux qui s'occupent d'immeubles est incalculable. Les décorations de l'Arena seront d'un genre tout nouveau. On pourra voir les plans les plus considérables qui aient été dressés de l'île de Montréal.

M. John P. Callaghan, gérant directeur du "Trust Marcell", est rétabli de l'opération qu'il a subie à l'hôpital Victoria. Sur l'ordre de son médecin, il ne s'occupera pas d'affaires avant le mois de mai.

Le service d'incendie

LE CHEF TREMBLAY PROJETTE DES AMELIORATIONS AU MATERIEL QUI FERONT FAIRE DES ECONOMIES A LA VILLE.

Le chef Tremblay prépare un rapport par lequel il recommande aux commissaires de ne mettre que des appareils automobiles dans les nouvelles casernes de la rue Ottawa (No 3) et de la rue Drummond (No 25). L'expérience faite l'hiver dernier avec les automobiles de la caserne No 20 a, dit-il, été absolument probante. Le dimanche après la tempête de verglas, nous avons expérimenté le pouvoir de traction de nos appareils automobiles dans des conditions idéales. Aucun amas de neige en effet ne pouvait gêner la traction comme ce verglas et nous avons parfaitement réussi.

Le chef se propose aussi de recommander le remplacement des pompes à vapeur par des pompes à turbines mues par la gasoline. Ces pompes coûtent plus cher, mais outre qu'elles présentent d'énormes avantages de manœuvre et d'efficacité, elles se paieront vite, par les économies qu'elles permettent de réaliser.

Avec la pompe à vapeur, il faut tenir une chaudière allumée d'un bout à l'autre de l'année, de façon à avoir toujours la vapeur prête, d'où une dépense annuelle d'une centaine de dollars pour le charbon de chaque chaudière. Avec la nouvelle pompe, il suffit d'ouvrir un levier pour faire marcher la turbine. Avec une pompe du modèle à présent en usage, si l'on met quatre lances à 80 livres de pression, on ne peut en fermer une ou deux sans que la pression des autres ne monte du double, ce qui est dangereux pour les pompes qui se maintiennent les lances et désastreux pour la pompe qui est ébranlée par le choc. Avec la pompe à turbine, on peut fermer n'importe quel nombre de lances, sans que la pression change sur celles qui restent. Enfin, il suffit d'un homme pour la faire fonctionner.

\$20,000 pour Amundsen

(Service particulier) Washington, 9. — La Société Nationale Géographique a voté \$20,000 pour l'expédition polaire norvégienne de l'expédition de la côte du Pacifique sous le commandement du capitaine Roald Amundsen, en juin 1914. Il espère atteindre le pôle nord. Le voyage durera au moins quatre ans.

Au Mexique

COMBAT DE DEUX HEURES A BURTAMANTE.

(Service particulier) Mexico, 9. — Une troupe de partisans du gouverneur rebel Venustiano Carranza ont été défaits hier, à Burtamante, situé à 60 milles de Mexico. Le combat a duré deux heures. L'on ignore le nombre de morts. Le général Aubert, à la tête d'une colonne fédérale s'avance vers Mandova dans l'état de Coahuila.

Deux Automobiles

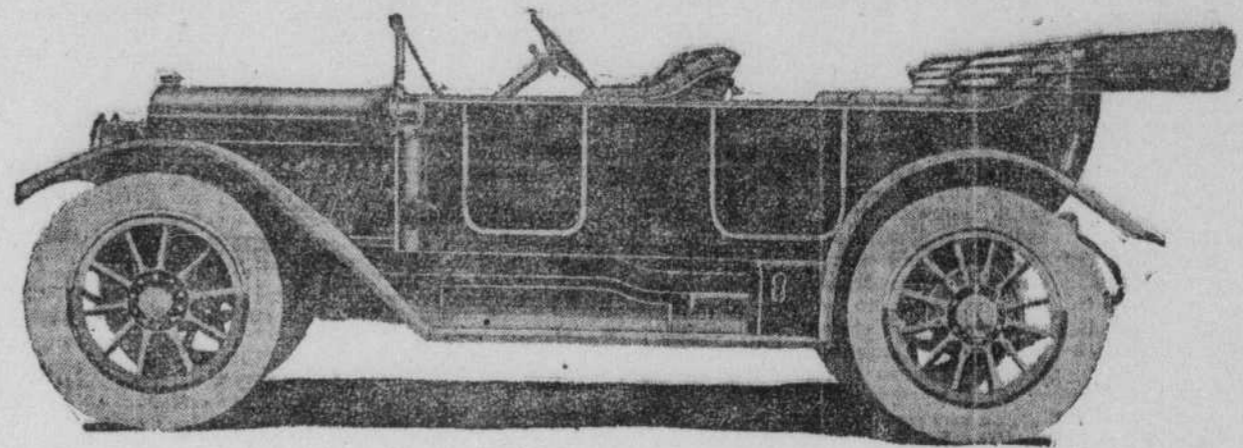
ET

Soixante-quinze Autres Prix

EVALUES A \$15,000.00

Seront donnés aux Gagnants

du Concours du "Devoir"



Abbott-Detroit, modèle 1913, auto de tourisme à 5 places. Valeur \$2,500.00

Liste Complète des Prix

GRAND PRIX

- 1.—Automobile "Abbott-Detroit", modèle 1913, d'une force de 40 chevaux; voiture de tourisme, à 5 places, et d'une valeur de \$2,500. Achetée chez M. Victor Lévesque, 550 Parc Lafontaine.
- 1.—Automobile "Overland", modèle 69T, 1913, d'une force de 30 chevaux; voiture de tourisme à 5 places, évaluée à \$1,350, achetée de la Pope Hartford Motor Co., 313 rue Université.
- 1.—Piano automatique, Heintzman & Co., style Mission, dont la valeur est de \$825. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
- 1.—Grafonola Columbia "Grand", évalué à \$650, et de plus une valeur de \$25 en registres. Acheté de la Canadian Graphophone Co., Montréal.
- 1.—Piano automatique "Lindsay" dont la valeur est de \$600. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
- 1.—Bourse de \$500 en or.
- 1.—Ameublement évalué à \$400, acheté de N.-G. Valiquette, Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.

PRIX DES DISTRICTS

- 7.—Pianos "Lindsay", genre Louis XV, dont la valeur est de \$350 chacun. Achetés de C.-W. Lindsay, Ltd., Montréal.
- 7.—Grafonolas Columbia (nonpareil), évalués à \$180 chacun. Avec chacun de ces instruments, nous donnerons des registres dont la valeur sera de \$20. Ces prix sont achetés de la Canadian Graphophone Co., Montréal.
- 7.—Ameublements divers évalués à \$125 chacun, et achetés de N.-G. Valiquette Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Bagues à diamants évaluées à \$100 chacune, et achetées chez Henri Scott, 479-481 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$75 chacun qu'on peut échanger pour des marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$60 chacun payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$50 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$40 chacun, avec lesquels on peut acheter des marchandises chez Dupuis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$30 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$25 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

PRIX SUPPLEMENTAIRES

Tous les candidats qui, à la fin du concours, auront recueilli cent mille votes ou plus et qui cependant n'auront pas gagné l'un des prix énumérés sus haut, recevront comme prix un certificat de \$5, payable en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

Comment Recruter des Votes

L'envoi d'une formule de nomination donne 1000 votes à la personne désignée qui devient alors candidat au concours. Le "Devoir" publiera tous les jours, et le "Nationaliste" tous les dimanches, un coupon représentant un certain nombre de votes. Tous les coupons adressés au directeur du concours seront déposés au crédit du candidat désigné par l'expéditeur.

Tout abonnement payé, soit par les anciens abonnés ou par ceux qui s'abonneront durant le concours, au "Devoir" ou au "Nationaliste", donne droit au nombre de votes indiqué plus bas. Le nombre sera d'autant plus considérable que le montant payé sera plus élevé.

Nous publions ci-dessous les prix d'abonnements et le nombre de votes accordés suivant le montant payé pour l'abonnement.

ECHELLE DES VOTES

L'échelle suivante indique le nombre de votes que représentent les différents abonnements au "Devoir" et au "Nationaliste".

| "LE DEVOIR", QUOTIDIEN.—POUR MONTREAL ET TOUT LE DOMINION | | |
|---|--------|--------------|
| 36 mois | \$9.00 | 25,000 votes |
| 24 " | \$6.00 | 15,000 votes |
| 12 " | \$3.00 | 6,000 votes |
| 6 " | \$1.50 | 2,000 votes |
| 4 " | \$1.00 | 1,200 votes |
| "LE DEVOIR", HEBDOMADAIRE.—POUR TOUT LE CANADA, EXCEPTÉ MONTREAL | | |
| 36 mois | \$3.00 | 6,000 votes |
| 24 " | \$2.00 | 2,500 votes |
| 12 " | \$1.00 | 1,200 votes |
| "LE NATIONALISTE", JOURNAL DU DIMANCHE.—POUR MONTREAL ET TOUT LE DOMINION | | |
| 36 mois | \$3.00 | 6,000 votes |
| 24 " | \$2.00 | 2,500 votes |
| 12 " | \$1.00 | 1,200 votes |

100,000 VOTES SUPPLEMENTAIRES

Du 17 mars au 19 avril, on accordera 100,000 votes supplémentaires pour toute série de cinq abonnements annuels à l'édition quotidienne du "Devoir", qu'on fera parvenir au comité du Concours. C'est le plus grand avantage qui sera offert pendant toute la durée du concours. On fera, en différents temps, d'autres offres très appréciées.

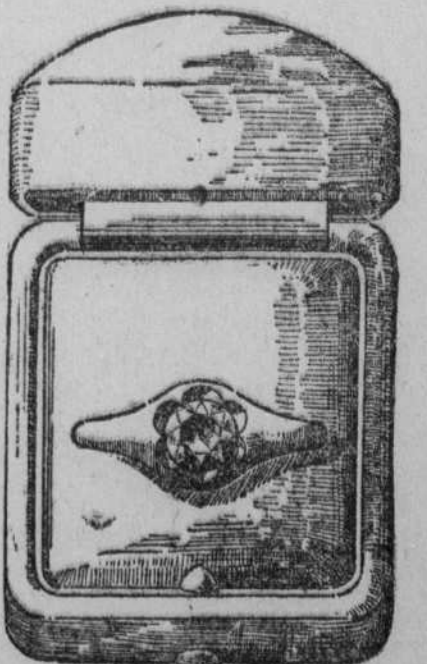


Sept Grafonolas Columbia (nonpareil). Valeur de \$180 chacun.



\$1960 EN CERTIFICATS

qu'on peut échanger pour des marchandises chez DUPUIS FRERES LTD., Ste-Catherine Est.



Sept Fagues à Diamant, valeur de \$100 chacune.

LE CENTENAIRE D'OZANAM

Dans une lettre circulaire, Mgr l'Archevêque invite les prêtres de son diocèse à rappeler du haut de la chaire le mérite de Frédéric Ozanam, fondateur des conférences de Saint-Vincent de Paul

De la dernière lettre circulaire de Mgr l'Archevêque, il est dans les églises de la métropole dimanche, nous extrayons ce qui suit relativement aux fêtes du centenaire d'Ozanam.

"Presque au même temps que se célébrera à Malte le Congrès eucharistique, auront lieu à Paris des fêtes touchantes pour commémorer le centenaire de Frédéric Ozanam.

"Le Saint-Père a voulu montrer l'importance qu'il y attache en chargeant Son Eminence le cardinal Vincent Vannuzelli d'aller les présider.

"Chose digne de remarque: ces fêtes en l'honneur d'un écrivain et d'un historien distingué n'auront pas pour but principal de louer ses œuvres de littérature ou d'histoire; ce seront des manifestations consacrées à la gloire de la charité chrétienne. Et pour cette raison tous les pays catholiques sont invités à y prendre part. C'est que Frédéric Ozanam a été un des principaux fondateurs et organisateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul. Voilà son plus beau titre aux yeux de l'Eglise. Les pauvres, dans le monde entier, ne cessent de bénir sa mémoire et le regardent comme l'un de leurs plus insignes bienfaiteurs.

"C'est ainsi, conclut Ozanam après avoir raconté les débuts de son œuvre, qu'en commençant humblement, on peut arriver à faire de grandes choses, comme Jésus-Christ qui, de l'abaissement de la croix s'est élevé à la gloire du Thabor. C'est ainsi que Dieu a fait de notre œuvre la sienne et l'a voulu répandre par toute la terre en la comblant de ses bénédictions."

Zelie Emerson

POUR AVOIR DECLARE LA GREVE DE LA FAIM, LA SUFFRAGETTE AMERICAINE EST DANS UN ETAT INQUIETANT.

(Service particulier) Londres, 10. — Le Dr Mansell-Moulin, le médecin bien connu des suffragettes, a dit ce matin:

"Le système nerveux de Miss Zelie Emerson est complètement déprimé. Elle est presque incapable de dormir, et quand elle dort, elle ne repose pas à cause des rêves horribles qu'elle fait. Son système digestif a été sérieusement affaibli, elle souffre de douleurs aiguës au-dessus de l'appendice. Je ne me soucie pas de dire davantage sur cette particularité du cas, mais il ne peut y avoir de doute sur l'existence de ces douleurs.

"On ne permet à personne autre qu'au médecin et aux garde-malades

d'approcher de la patiente. Sa mère l'a vue pendant quelques minutes à la fois, mais seulement en présence d'une garde-malade ou d'un médecin. Le pouls de la patiente est très faible.

Les Rédemptoristes à London, Ont.

London, Ont., 10. — Le révérend Père McPhail, des Rédemptoristes de Toronto, est arrivé en cette ville afin de prendre charge de la nouvelle paroisse de Saint-Patrice qui sera érigée dans les quartiers nouvellement annexés de Portersburgh et Laing. L'on va construire une chapelle temporaire en attendant la nouvelle église dont les travaux de construction commenceront dès cet été.

La nomination doit être faite sur ce blanc. Vous n'avez qu'à remplir tel qu'indiqué et l'envoyer au Gérant du Concours, "Le Devoir", Montréal.

BLANC DE NOMINATION

BON POUR 1000 VOTES

DATE 1913.

Je nomme

Rue et Numéro

Ville District No.

Comme candidat dans le concours du journal "Le Devoir".

Signé

Cette nomination vaut 1000 votes. Chaque candidat n'a droit qu'à une seule nomination. Le nom de la personne qui fait la nomination ne sera pas divulgué si on le désire.

DEPARTEMENT DU CONCOURS, 71a rue SAINT-JACQUES, MONTREAL
TELEPHONE MAIN 7461

LA VIE SPORTIVE

Constant le Marin, aspirant au championnat mondial, tombe Charles Cutler

La rencontre entre le jeune prodige belge et le lutteur de Chicago a été le plus beau match encore vu au Parc Sohier.

Rarement on avait vu aussi belle lutte que celle disputée hier soir au Parc Sohier, entre Constant le Marin et Charles Cutler.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

La rencontre entre ces deux maîtres du matelas était au genre libre, deux dans trois, à finir et le futur champion du monde tomba son adversaire en 35 et 17 minutes.

Table with columns for names and scores under the heading 'YANNIGANS'.

33 6 10 27 11 2
Madden a frappé pour Burke à la neuvième reprise.

Résultat par reprise:
Réguliers 1000000000 - 4
Yannigans 0000000000 - 6

AUTRES PARTIES
R.H.E.
Toronto 000000110 - 2 7 2
Washington 31431010x - 13 17 0

PARTIES DU DIMANCHE
Le club de baseball Montréal jouera ses parties du dimanche au terrain du National.

R.H.E.
Baltimore 00400010x - 5 8 6
Athletics 00021000x - 3 2 2

R.H.E.
Holy Cross 001000000 - 1 6 2
Red Sox 02321000x - 8 12 0

R.H.E.
Yale 1000000 - 1 1 2
Giants 00011x - 2 3 2

R.H.E.
Giants 00110210x - 5 9 4
Yale 001000000 - 2 5 5

R.H.E.
Petersburg (Virginie) 2; Newark (Internationale) 7.

R.H.E.
Newport News (Virginie) 0.
Buffalo (Internationale) 4; Norfolk (Virginie) 2.

Le recrutement est pratiquement fini

LES GERANTS DES CLUBS DE LA LIGUE DE BASEBALL DE LA CITE ONT FAIT UN TRAVAIL EFFICACE - LES EQUIPES SERONT TRES FORTES CETTE ANNEE.

Les clubs de la ligue de baseball de la Cité auront tous leurs équipiers à l'entraînement à partir de samedi prochain.

Les gérants des équipes ont pratiquement fini le recrutement de leurs joueurs.

Les clubs de la ligue de baseball de la Cité auront tous leurs équipiers à l'entraînement à partir de samedi prochain.

Les gérants des équipes ont pratiquement fini le recrutement de leurs joueurs.

Les clubs de la ligue de baseball de la Cité auront tous leurs équipiers à l'entraînement à partir de samedi prochain.

Les gérants des équipes ont pratiquement fini le recrutement de leurs joueurs.

Les clubs de la ligue de baseball de la Cité auront tous leurs équipiers à l'entraînement à partir de samedi prochain.

Les gérants des équipes ont pratiquement fini le recrutement de leurs joueurs.

Les clubs de la ligue de baseball de la Cité auront tous leurs équipiers à l'entraînement à partir de samedi prochain.

Les gérants des équipes ont pratiquement fini le recrutement de leurs joueurs.

Les clubs de la ligue de baseball de la Cité auront tous leurs équipiers à l'entraînement à partir de samedi prochain.

Les gérants des équipes ont pratiquement fini le recrutement de leurs joueurs.

Les clubs de la ligue de baseball de la Cité auront tous leurs équipiers à l'entraînement à partir de samedi prochain.

Les gérants des équipes ont pratiquement fini le recrutement de leurs joueurs.

Les clubs de la ligue de baseball de la Cité auront tous leurs équipiers à l'entraînement à partir de samedi prochain.



Que Désirez-vous de Plus?

Nous vous offrons pour votre choix le plus bel assortiment d'express avec ou sans couverture, camions, lorries, wagons, etc.

SUCCURSALE MONTREAL, 41 RUE BONSECOURS
PHONE 7925.
P.T. LEGARE LIMITEE.
273-287 ST PAUL
32-38 ST VALIER QUEBEC

Aux courses de Jamestown

LA PREMIERE EPREUVE D'HIER A ETE GAGNEE PAR UN OUTSIDER, COURTEPART, JOUE A 12 POUR 1.

Norfolk, Va., Counterpart, un outsider à 12 pour 1, s'est classé premier dans la sixième course d'hier.

1. McCrea, 104, Wolf, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5.

2. Veno, 104, Montour, 3 à 1, au pair, 1 à 2.

3. Cloud Chief, 109, Butwell, 5 à 2, au pair, 1 à 2.

4. Racine, Lady Sybil, Dust et Running Account ont aussi couru.

5. Carburator, 109, Connolly, 6 à 1, 2 à 1, au pair.

6. Jack Wiggins, 112, Musgrave, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1.

7. Colonel C., 107, Wolf, 20 à 1, 8 à 1, 4 à 1.

8. Arran, 106, Connolly, 20 à 1, 8 à 1, 4 à 1.

9. Tiger Jim, 104, Montour, 100 à 1, 20 à 1, 6 à 1.

10. Hans Creek et Roseburg IV ont aussi couru.

11. Jessup Burr, 106, Wolf, 4 à 1, 8 à 1, 4 à 1.

12. Tréo, Cook, 109, Ward, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5.

13. New Haven, 107, Corey, 4 à 1, 3 à 2, 1 à 10.

14. Jim O., Yok Lad, Black Branch et Touch-Me ont aussi couru.

15. 6ème course, \$300, chevaux de 3 ans et plus, 1 mile.

1. Counter Part, 87, Snider, 12 à 1, 5 à 1, 2 à 1.

2. Golden Treasure, 37, Montour, 3 à 1, 4 à 5, 2 à 5.

3. Judge Waiser, 105, Butwell, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1.

4. Hedge Rose Chryseis et Spellbound ont aussi couru.

5. 6ème course, \$300, chevaux de 3 ans et plus, 1 mile.

1. Counter Part, 87, Snider, 12 à 1, 5 à 1, 2 à 1.

2. Golden Treasure, 37, Montour, 3 à 1, 4 à 5, 2 à 5.

3. Judge Waiser, 105, Butwell, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1.

DANS LE Monde Ouvrier

UN SUCCES TOUJOURS CROISSANT

Trois nouveaux syndicats, définitivement et solidement organisés, viennent de s'affilier à la Corporation ouvrière catholique de Trois-Rivières.

Le syndicat des maçons et briqueteurs, le syndicat des plombiers et le syndicat des ingénieurs mécaniciens, chauffeurs et forgerons.

Chaque de ces syndicats a élu ses officiers comme suit:

Syndicat des maçons et briqueteurs: Président, M. Joseph Lacroix; vice-président, M. Willie Fernon; secrétaire, M. Luc Lambert; trésorier, M. Alphonse Alarie.

Syndicat des plombiers: Président, M. Edouard Landry; vice-président, M. Gustave Cousin; secrétaire, M. Henri Bédouin; trésorier, M. Edouard Béliveau.

Syndicat des ingénieurs mécaniciens, chauffeurs et forgerons: Président, M. Charles Saint-Pierre; vice-président, M. Jos. Lacroix; secrétaire, M. Arthur Lamy; trésorier, M. Rodolphe Pital.

Les travaux vont être poussés avec activité, et tout fait espérer que l'édifice sera solennellement inauguré dans le cours du mois de juin, qui est consacré au Sacré-Coeur.

ECHOS D'UNE GREVE

Aurons-nous une nouvelle grève, parmi les employés du Pacifique Canadien? M. Mosher, président de la compagnie, a été très étonné de voir que les employés de chemin de fer viennent de faire appel au ministère du Travail, à Ottawa, une longue communication, dans laquelle il expose les plaintes des ouvriers qui font partie de son organisation.

D'après M. Mosher, la compagnie du Pacifique Canadien négligerait beaucoup de remplir les engagements qu'elle avait pris envers les employés par suite de la décision du tribunal d'arbitrage.

LA LICENCE DES CHAUFFEURS

On se demande dans les cercles ouvriers intéressés, si le gouvernement provincial maintiendra l'obligation, pour chaque chauffeur d'automobile, de se procurer une licence, tous les ans.

Le chauffeur de subir un examen spécial, et de se munir d'un diplôme, pour exercer son métier, on ne voit plus la nécessité pour les chauffeurs de se procurer une licence, qui, d'ailleurs, coûte \$5.00 chaque année.

LA CARTE DE TRAVAIL

Les ouvriers des métiers de la construction à Montréal, briquetiers, maçons, plâtriers, peintres, charpentiers, journaliers et autres, viennent de s'entendre à l'effet d'introduire, parmi les ouvriers, la carte uniforme de travail.

LA GREVE DE BUFFALO

Buffalo, 9 - Les employés de l'International Railway Company, qui sont en grève depuis dimanche, n'ont pas été effrayés par les balonnettes des troupes et les émeutes d'aujourd'hui.

LA SAISON DE HOCKEY A ETE DESASTREUSE POUR LE CLUB TUCUMSH - LES CREANCIERS RECOUVRENT UNE OFFRE DE TRENTE-TROIS ET UN TIBERS POUR CENT.

Toronto, 10. - Les débuts du hockey professionnel dans la ville Reine n'ont pas été un gros succès, bien au contraire. Le match en désastre, tout particulièrement pour le club Tucumsh.

Ses offres ne sont pas assez élevées

Corwall, 10. - Lionel Yorke et Con Jones sont passés hier à Cornwall.

A. A. A. Ahuntsic

C'est demain soir, à 8 heures 30, qu'aura lieu à la salle Latendresse, à Ahuntsic, les élections annuelles générales des officiers et des directeurs de l'A.A.A. Ahuntsic Ltée.

Les actionnaires et tous les membres sont priés d'être présents.

AVIS LEGAUX

la rue des Jurés dans le quartier Saint-Antoine de la dite Cité de Montréal connu et désigné comme lot mille soixante et onze (1071) sur les plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, avec les bâties numéros quatre-vingt-trois à quatre-vingt-treize y érigées sur la rue des Jurés.

Francis R. McKenna, N.P.
Chambre 506, édifice Dominion Express, 145 rue Saint-Jacques, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No. 4221-Dame Antoinette Paquette, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Alfred Cadieux, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, demande, vs. le dit Alfred Cadieux, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Québec, Cour Supérieure No. 2197. Henri Nolin, demandeur vs. J. A. Francoeur et al. Le 19ème jour d'avril, 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de H. Dubucque, l'un des dits défendeurs au No. 59 deuxième avenue à Viauville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Québec, Cour Supérieure No. 1325. Louis Théodore Baudoine, demandeur vs. H. Dubucque et al, défendeurs. Le 19ème jour d'avril 1913 à dix heures de l'avant-midi, au domicile de H. Dubucque, l'un des dits défendeurs au No. 59 deuxième avenue à Viauville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Les Commissaires d'Écoles de St-Jean Berchmans de Montréal, dit district, demandeurs vs. Louis Brich, défendeur. Le dix-neuvième jour d'avril 1913 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1595 rue Garneau en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en une cabane en bois. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit No. 421. Hubert Gratton, demandeur vs. J. E. Vaillant alias Vaillancourt, défendeur. Le 21ème jour d'avril 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1277 rue Henri Julien en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, valloles, sleigh, etc. Conditions: argent comptant.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE
MONTREAL ET TORONTO
9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

"INTERNATIONAL LIMITED"
LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA
Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

EXCURSIONS DE COLONS
Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, en 5 jours, changeant mardi, jusqu'au 28 octobre. Prix très réduits. Billets bons pour deux mois.

LE PACIFIQUE CANADIEN
AUTOUR DU MONDE
\$639.10
EMPERESS OF ASIA
de Liverpool, le 14 Juin

TORONTO
9.05 a.m., et 10.00 p.m.
A la gare Union
Wagons-salon sur le train de jour

QUEBEC
19.00 a.m., 11.30 p.m., 5.00 p.m.
Wagons-buffets et wagons-salons
Tous les jours, sauf le dimanche

EXCURSIONS DE COLONS
Billets aller et retour en venant par Winnipeg, Edmonton et autres intermédiaires. Tous les mardis jusqu'au 28 octobre. Limite de retour 2 mois.

TAUX REDUITS
En vigueur jusqu'au 15 avril
Pour les endroits du Nord de la Côte du Pacifique, et aussi pour San Francisco et cité de Mexico. Retenue de 25% sur le montant d'importe quel agent des billets.

Faits - Montréal

IL SURVIVRA

Henri Vaillancourt, le jeune homme qui se blessa accidentellement en tirant du revolver il y a quelques semaines est en pleine voie de rétablissement à l'hôpital Western.

JOMBE BRISE

Mik Bodua, à l'emploi de la ville a eu la jambe gauche brisée hier après-midi. En voulant monter dans sa voiture, il glissa et une roue lui broya la jambe. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

LES NUMEROS DE LICENCES.

M. A. Bienvenue, chef du département des licences, a annoncé que le nouveau modèle de numéros de licences portant les initiales de la compagnie soit pour voitures douées ou pour voitures simples, entrera en vigueur le 17 mai. On espère ainsi sauver \$5,000.

CHUTE D'UN TRAMWAY.

Frank James, domicilié 21a rue Belmont est tombé d'un tramway de la rue Saint-Denis, coin des rues St-Jacques et Guy, s'infligeant de légères blessures. James a pu retourner chez lui.

PUNIS

Hier soir, sur le boulevard Westmount deux automobiles rivalisaient de vitesse lorsque l'une d'elles frappa un poteau de fer. Heureusement, le chauffeur s'en tira avec une légère blessure à la figure qu'il se fit panser à l'hôpital Western. Les deux chauffeurs qui, paraît-il, couraient depuis nombre de minutes, sont partis sans laisser de nom.

AU 85ème.

Les officiers du 85ème régiment se sont réunis hier soir, à leurs quartiers généraux. La principale question qui a été discutée a été celle de trouver un local convenable pour l'exercice du tir, ce qui manque au régiment actuellement. Le 85ème étant le seul régiment rural qui ait l'effectif régulier, il conviendrait de lui donner tous les moyens de pouvoir perfectionner ses recrues.

Le colonel Laroche, à la fin de la réunion, a distribué les certificats de capitaines aux lieutenants H. Lefebvre, R. Bourassa et H. T. Scott, qui ont passé avec succès leurs examens.

NOUVELLES INFIRMIERES

Six jeunes filles de l'Ecole des infirmières de l'hôpital Notre-Dame ont reçu leur diplôme mardi après-midi, et ce, après trois années d'études. La cérémonie, qui eut lieu dans le salon de l'hôpital, fut très solennelle.

Les lauréates sont Mesdemoiselles Fedora Proulx, Azilda Brochu, Amazillie Brochu (sœur de la précédente), Louisa Lapointe, Alexina Jalbert. La sixième lauréate, Mademoiselle Amanda Séguin n'a pu assister à la manifestation pour cause de maladie.

On s'attend à ce que six autres gardes-malades de la même institution reçoivent leur diplôme l'automne prochain.

Grande tombola à la paroisse St-Georges

La Grande Tombola de la paroisse St-Georges, Montréal, qui commence aujourd'hui pour se poursuivre jusqu'au 17 avril prochain, aura lieu à la Salle Dollard, 2615 rue Saint-Urbain, au bénéfice de la nouvelle église paroissiale.

PROGRAMME DE LA TOMBOLA

JEUDI 10 AVRIL

Ouverture solennelle de la tombola avec illumination féérique de la salle. VENDREDI, 11 AVRIL

Soirée de gala sous les auspices du Rév. Père Emile Piché, curé. MM. les abbés, membres du bureau spécial de l'Ouvrage de Fabrique.

SAMEDI 12 AVRIL

Soirée spéciale sous la présidence de M. X. que le public présent est invité à découvrir dans la salle, et des prix seront mis à la disposition de ceux qui le découvriront.

LUNDI 14 AVRIL

Grande soirée japonaise avec illumination appropriée.

MARDI 15 AVRIL

Soirée des corps représentatifs et concours sur le résultat des candidatures.

MERCREDI 16 AVRIL

Soirée de gala et concours de fleurs sous les auspices des bienfaiteurs et donateurs de la tombola avec illumination appropriée.

JEUDI 17 AVRIL

Soirée d'ancien et embrasement de la salle avec chants de clôture par des invités.

EXTRA. — Il ne faudra pas oublier de consulter la merveilleuse cartomancienne de la tombola et de pratiquer les différents kiosques et le fumoir mystérieux, 1er du genre.

La Journée des Occasions

Vente Sensationnelle d'Etottes à Robes

Nous avons acheté le stock de deux grands manufacturiers à bien au-dessous du prix régulier. Ce sont des nouvelles étottes et nous les vendrons à 1/3 du prix régulier. VOUS N'AVEZ JAMAIS VU DE TELLES VALEURS. Vendredi, étottes à robes et soutings de 50c, 60c, 75c, pour 29c

Sous-Vêtements pour Dames à Prix d'Occasions du Vendredi

Jupons lavables pour dames, en percale rayée bleu et blanc, noir et blanc, brun et blanc, avec large collet garni de remplis et fini avec un autre petit volant au bas. Régulier \$1.10 79c

Occasions du Vendredi dans les Articles pour Hommes

PARAPLUIES CHAPEAUX Parapluies forts pour hommes, monture Paragon. Régulier \$1.00. Spécial 46c

Des Occasions qui vous feront venir ici Demain à 8.30 h.

Balais de 45c pour 29c 150 balais pour tapis, en mais choisis, à 5 cordes. Régulier 45c, pour 29c

148 magnifiques glacières faites de bois séché au four, fini chêne doré, intérieur en tôle galvanisée. Trois grandes marques spécialement pour demain:

Valuer de \$7.50 pour 63.38

Valuer de \$8.50 pour 87.48

Valuer de \$10.50 pour 89.48

Nous acceptons un dépôt sur toute glacière, la balance payable sur livraison en aucun temps jusqu'au 10 mai.

Châly Français tout Laine

75 pièces dans le lot. Magnifiques effets de couleur, dessins très variés, faisant de très jolis kimonos, robes de maison, blouses, robes d'enfants, se lavant parfaitement. Ce sont des marchandises que vous payez régulièrement 60c la verge. Vendredi 29c

Notre Epicerie

Les clients qui veulent avoir leur épicerie de bonne heure, demain, pourront donner leurs commandes par téléphone CE SOIR, entre 6 et 10 heures. TEL. EST 4510

- CONSERVES, SAUCES ET MARINADES Tomates, 2 boîtes 25c
- FRUITS SECs, CONFITURES, ETC. Pommes écorées, 3 livres 22c
- THÉS ET CAFÉS Thé spécial, la livre 21c
- SAVONS Savon Comfort, Queen's Laundry, Sunney, 6 paquets 25c

Une Vente de Soies Noires

Les soies sont toujours de mode en toute saison et les valeurs que nous offrons aujourd'hui sont telles que vous ne pouvez vous attendre d'en avoir de semblables à ces prix. Nos soies noires seront vendues à 50% et 75% au-dessous de leur valeur actuelle.

- Soie Surah noire, 24 p. Valeur de 75c. Vendredi 39c
- Soie paillette noire, 36 p. Valeur de \$1.00. Vendredi 65c
- Soie Messaline noire, 36 p. Valeur de \$1.35. Vendredi 79c
- Satin Duchesse noir, 36 p. Valeur de \$1.50. Vendredi 85c

Vente Remarquable de Blouses pour Dames

BLOUSES DE \$1.00 ET \$1.25 POUR 69c 20 douzaines de blouses pour dames, lignes désassorties. Elles sont faites de lingerie blanche dans des styles très variés, genre tailleur avec collet et poignets non empesés, quelques-unes en indienne de fantaisie, d'autres en lin ou garnies de remplis, aussi en indienne rayée et genre Peter Pan avec collet et poignets en mercerisé de fantaisie. Grandeurs 34 à 42. Régulier \$1.00 à \$1.25, pour 69c

BLOUSES DE \$1.50 A \$2.25 POUR DAMES, POUR 98c 300 très jolies blouses lingerie blanche dans un grand choix de jolis styles. Quelques-unes sont faites en allover de broderie garnies de remplis, d'autres garnies de dentelle. Encolure haute ou basse et manches 3/4. Grandeurs 34 à 44. Régulier \$1.50 à \$2.25, pour 98c

BLOUSES DE \$3.00 A \$5.00 POUR DAMES, POUR \$1.95 250 très élégantes blouses en tulle fantaisie doublées de soie, en blanc, écru, brun, wistaria, rose et noir. Les styles sont très attrayants. Chacune est joliment garnie de dentelle et nervures faisant contraste. Collet haut et manches 3/4. Grandeur 34 à 42. Régulier \$3.00 à \$5.00, pour \$1.95

Offres du Vendredi dans les Toiles et Cotons

50 douzaines de serviettes en coton, avec frange, 6 1/2c bordure rouge, bonne dimension. Chacune 6 1/2c

EXTRA SPECIAL 10 pièces de toile à rouleau, pure toile, qualité très pesante, largeur de 17 pouces, avec bordure rouge. Une grande valeur à 18c. Prix de vente, la verge 9 1/2c

VALEUR SPECIALE 1,000 douzaines de serviettes pour la vaisselle, ourlées, prêtes pour l'usage, avec bordure rouge, aussi toile pour la verrerie, etc., Valeur régulière de 15c à 20c, pour, chacune 10 1/2c

1 caisse de batiste Lonsdale blanche, largeur de 36 pouces, qualité souple, fini soie, grande valeur pour sous-vêtements, pour dames et enfants. Valeur régulière de 15c. Prix de vente, la verge 10 1/2c

Menus Articles

Broches à cheveux en métal, en boîtes de 50, assorties. Spécial, 2 pour 25c

Broches à cheveux invisibles, Régulier 5c la boîte, Spécial, 2 pour 9c

Broches à cheveux invisibles, Régulier 5c la boîte, Spécial, 2 pour 9c

Broches à cheveux invisibles, Régulier 5c la boîte, Spécial, 2 pour 9c

La Frisco Soda Water Co. La cause entreprise par M. John H. Roberts, secrétaire de la "Dominion Alliance" et le bureau du revenu contre le gérant de la "Frisco Soda Water Co.", a eu son dénouement hier en cour de police devant le magistrat Lancôt.

berts, dénonçant le chef de police de Montréal et certains officiers comme étant intéressés dans la société "Frisco Soda Water", survenait une descente des agents du bureau du revenu provincial dans la fabrique de la "Frisco Soda Water Co.", où l'on fit la saisie d'un ou deux barils de prétendue bière.

—Comment savez-vous que c'était de la bière? demanda Mire Goyette, avocat de la compagnie. —Parce que le mot "bière" était inscrit sur une boîte, répondent les agents.

M. S. W. W. Pickup Halifax, N.E., 10 - S. W. W. Pickup, ancien député d'Annapolis, vient d'être nommé comme successeur de l'hon. Geo Whitman au Conseil Législatif.

La ligne Canada-Trieste Londres, 10 - Le correspondant du "Times" à Berlin dit que les représentants du C.P.R. et des compagnies Hambourg-Américaine et Autrichienne se sont séparés sans en venir à une entente.

La prohibition à Charlesbourg Québec, 10 - Les contribuables de Charlesbourg ont voté la prohibition hier. Sur 387 électeurs inscrits 266 ont donné leur vote à 265 en faveur du règlement de prohibition et un seul contre.

FEUILLETON DU "DEVOIR" La Colombe DE Rudsay-Manor Par M. DELLY (Suite) L'aspect du pays était sauvage et triste, surtout en cette après-midi grise. Un âpre vent de mer courbait les chènes qui, à la limite de la lande, bornaient à droite l'horizon.

—C'est sans doute Rudsay-Manor. Et son cœur, déjà si lourd, se serra un peu plus, car l'aspect de cette demeure, dans un tel cadre et sous ce ciel chargé de nuées sombres, était presque sinistre.

qui s'avança vers elle d'un pas un peu hésitant. Deux grands yeux français de cils blonds se levèrent vers la jeune fille; une voix enfantine, très douce, dit en français: —Mademoiselle Orguin, je suis Amy... lady Amy Marcell.

—C'était une grande pièce éclairée par deux larges fenêtres. De beaux meubles anciens, des tentures foncées l'ornaient. Une impression de confortabilité un peu sévère se dégageait de cette chambre, que ce triste jour pluvieux assombrissait.

—Où, je ne peux pas m'empêcher, pour Rarvéri..... C'est très mal, n'est-ce pas? Son regard sérieux se levait vers Jocelyne.

Jocelyne, très émue de cette sympathie d'enfant, mit un baiser. —Je m'en vais, maintenant. A ce soir, au dîner, Mademoiselle. Amy était à peine sortie, que Jocelyne vit apparaître une jeune femme de chambre qui apportait un plateau garni et lui offrait ses services. La jeune fille remercia, refusant une fois seule, elle se mit en devoir de s'installer. Elle préférait ne pas avoir trop de loisirs pour s'appesantir sur cette entrée dans sa nouvelle existence, qui était bien lourde dans un duel.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 19-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, gérant.

DEMAIN BEAU ET FRAIS

Toronto, 10. — Le temps est incertain dans la majeure partie du Canada. Dans la région des Grands Lacs, de l'Ottawa, du Haut et du Bas Saint-Laurent, il fait frais et l'on annonce de la pluie pour ce soir et demain.

EPHÉMÉRIDES

10 AVRIL 1911
— Une tempête de neige s'est abattue sur la ville d'Halifax avec une violence inconnue jusqu'ici à pareille date avancée du printemps.
— Deux cents personnes ont été brûlées vives dans un immense édifice où s'était réunie une grande foule pour des fêtes de réjouissance.

PIE X

Rome, 10. — Le docteur Andrea Amici, l'un des médecins privés du pape, déclare aujourd'hui, que Pie X sera en convalescence la semaine prochaine.

Cependant, ceux de l'entourage immédiat du Souverain Pontife expriment une opinion contraire. Ils croient que l'état de l'auguste patient est très grave. Ils prétendent qu'un spécialiste a découvert de 10 à 12 degrés d'albumine dans une analyse faite hier.

Les sœurs et la nièce du pape sont restées avec lui ce matin, de 7 heures 30 à 10 heures 30.

Un peu avant 11 heures, le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, est entré dans la chambre, et le pape lui a dit, répondant à sa question, qu'il se sentait mieux. Il a parlé ensuite du pèlerinage venu de Venise, et a exprimé son regret de ne pouvoir le recevoir.

Le cardinal lui a appris que les pèlerins ont été divisés en groupes et visitent les églises de Rome, sous la conduite de prêtres, priant, dans toutes, pour la santé de leur ancien patriarche.

BULLETIN DE MIDI

A midi, la santé du pape était meilleure, mais, cependant, son pouls inégalement et sa faiblesse cardiaque donnaient encore des inquiétudes.

Les médecins lui ont permis de manger un œuf avec du bouillon, au lieu de lait, mais il n'a pu l'absorber qu'avec grande difficulté.

PELERINS POLONAIS

Un pèlerinage de 800 Polonais est arrivé à Rome, ce matin. Comme on ne pouvait admettre ceux qui en faisaient partie, ils ont été reçus dans un hôtel, puis se sont formés en procession et ont défilé sur la place Saint-Pierre en chantant des cantiques dans leur langue.

Il se trouvait, parmi eux, quelques princes polonais, qui ont été admis dans l'antichambre du pape et on leur a communiqué les plus récentes nouvelles de sa santé.

BULLETIN DE L'APRÈS-MIDI

Le Saint-Père a reposé d'une façon plus calme cet après-midi. Il a dormi tranquillement et son repos a été à peine interrompu par quelques faibles quintes de toux.

Le professeur Etorre Manchiava a confirmé, cette après-midi, la nouvelle de l'amélioration de la santé du pape. Sa seule crainte, c'est qu'il survienne des complications à cause du peu de nourriture que son auguste patient peut prendre.

Ce qui prouve que le pape va beaucoup mieux c'est que le docteur Amici est allé ce matin dans un hôpital y pratiquer une opération sur la fille du portier des sœurs du pape. Cette fille lui était recommandée par les parentes du pape.

Lavergne vs L'Événement

Québec, 10. — Le juge Cannon rendra jugement demain, à 11 h. 15, dans la cause de Lavergne vs L'Événement.

Funérailles de M. P. V. Chabouit

Québec, 10. — Les funérailles de feu M. P. V. Chabouit, avocat, ont eu lieu ce matin, à la Basilique. Le cortège funèbre était l'un des plus nombreux que l'on ait vus à Québec depuis longtemps. On y remarquait le ministre des postes et tous les membres de la magistrature et du barreau. Le service a été chanté par M. le chanoine Adam, curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Montréal, qui est le beau-frère du défunt.

Le Château Frontenac

UNE AILE DE \$2,500,000 Y SERA AJOUTÉE.

Québec, 10. — La compagnie du Patrimoine-Canadien commença ses travaux de construction de la nouvelle aile du Château Frontenac. L'entreprise coûtera la jolie somme de \$2,500,000.

L'exercice du droit de veto

LE "CITIZEN" D'OTTAWA DÉCLARE QUE SI LE GOUVERNEMENT PERSISTE DANS SA LOI DE CLOTURE, LE SENAT POURRA USER PLEINEMENT DE SES DROITS.

LE JOURNAL CONSERVATEUR AJOUTE QU'UNE TELLE LOI CONSTITUERAIT UN DANGEREUX PRÉCÉDENT DANS L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE NOTRE PAYS.

LA LIBERTÉ DE PAROLE

Ottawa, 10. — Le "Citizen", journal conservateur, dit en rédaction, ce matin :

"Si on fait adopter le bill naval par l'application de la clôture, pendant que les libéraux combattent énergiquement pour ce qu'un grand nombre considèrent comme le privilège de la liberté de parole et les droits de la minorité, le principal effet qui en résultera sera de donner à l'existence du sénat une nouvelle raison d'être, pour l'exercice du droit de veto, en vue duquel il avait d'abord été créé. La clôture constitue une dangereuse révolution dans les méthodes parlementaires au Canada. Les libéraux en apparaissent clairement aux deux parties. Cette mesure peut devenir un instrument qui, au moins d'un gouvernement moins scrupuleux, exposerait le pays à tomber sous un joug mercenaire. Bien qu'elle reste le seul moyen que la majorité puisse employer pour faire voter une législation particulière et conforme à sa volonté, le péril permanent est plus grand que le besoin immédiat. Sans doute, le sénat dira tout cela. Il assumera volontiers le rôle de "Sauveur du Pays".

"La liberté de parole en péril. Le despotisme sur le trône, la loi du ballon stable, il aura toutes les raisons apparentes de justifier son existence en usant de ses prérogatives pour rejeter une législation adoptée par de semblables méthodes. Il ne pourrait présenter une meilleure excuse pour justifier l'exercice de ses pouvoirs de seconde chambre que l'occasion de sauvegarder les droits de la minorité et de résister à l'appât d'une méthode qui sera présentée dans tout le pays, par la presse de l'opposition sous les couleurs les plus noires et comme un véritable despotisme.

Il y a tout lieu de croire que l'opposition ne serait pas du tout opposée à l'adoption de la clôture.

Nouvelle gare du Canadien-Nord

L'on a déjà procédé au tracé des plans pour la gare terminus du Canadien Nord qui sera érigée rue Dorchester et St. Jacques. La compagnie fera construire un très bel édifice dont le sous-sol sera employé comme gare. A cet effet, l'on exécutera les propriétés de la rue Cathcart à la rue Lagache.

Le tunnel, espère-t-on, sera complété dans un an. Le site pour la gare n'a pas encore été choisi, mais on croit que ça sera sur les rues Ste-Monique et Dorchester. L'entrée de la ville sera sur la rue Sainte-Monique, près de la rue Saint-Antoine.

La gare souterraine qui s'étendra sur toute la longueur de l'édifice sera pourvue de nombreux rails et de plates-formes longues de mille pieds.

Au-dessus, sera érigé l'édifice dont les plans ont été préparés par MM. Weir & Moore, les architectes du New-York Central. La compagnie a l'intention de construire sur le même modèle que la gare du New-York Central.

En ce moment, plusieurs édifices ont été démolis. Peut-être construira-t-on aussi un grand hôtel, un magasin à rayons et les travaux de construction ne sont pas terminés lors de l'arrivée du premier train. On érigera un édifice temporaire en bois. La compagnie va commencer les procédures d'expropriation de la propriété appartenant au club Teatonia.

Friedmann a-t-il vendu son sérum ?

St-Louis, Mis., 9. — Le Dr Von Hoffman, de cette ville a chargé ses avocats de demander l'émission d'un bref d'injonction contre le Dr Friedmann de Berlin, pour empêcher ce dernier de conclure tout contrat dans le but de disposer de son vaccin contre la tuberculose. Le Dr Hoffman allègue avoir un contrat du Dr Friedmann. La teneur du contrat est la suivante :

"Le Dr Friedmann a découvert un nouveau traitement pour la tuberculose et a fait la demande pour obtenir les brevets de patentes sur son remède dans les Etats-Unis et Albert Von Hoffman désire acquiescer les droits et privilèges de ce remède. M. Von Hoffman paiera trente jours après que la découverte aura été reconnue par le Congrès Médical de Berlin et de Vienne comme assurant la guérison complète de la tuberculose, la somme de cent mille dollars et soixante jours de cette date, la somme de neuf cent mille dollars.

Accepté. Dr F. F. Friedmann. JOURNÉE BIEN REMPLIE

Providence, R.I., 9. — Le Dr Friedman a injecté son vaccin contre la tuberculose à 69 des 124 malades qu'il y avait aujourd'hui au Wallum Lake Sanatorium, une institution de l'Etat, à Hascoog. Le Dr Friedman est resté dans les salles pendant cinq heures. Il a promis d'y revenir de partir au Dr Hong Lee Barnes de ne pas quitter Providence sans revenir au sanatorium.

Le Dr Friedman traitera aujourd'hui les premiers malades dont il recevra des honoraires en ce pays.

Exchange de relations commerciales

Chicago, 10. — Dans le but de faire connaître aux Américains les ressources et les chances de fortune que leur offre le commerce australien, le gouvernement australien a demandé à l'Australasian Society, de Chicago, de désigner les salles de lecture de journaux et les bibliothèques des Etats-Unis où de la littérature peut être envoyée et de confier à un correspondant de ce journal, le soin de visiter chaque semaine, entre autres matières, 400 copies des principaux journaux illustrés du pays.

Adoration Nocturne

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de se rendre demain soir vendredi à 8 heures, à l'église Saint-Jacques pour la célébration des Quarante Heures.

Une grève évitée

Boston, 10. — Une grève des opérateurs de télégraphe qui menaçait depuis quelques jours de se déclarer, a été évitée par un compromis conclu de bonne heure ce matin, après une conférence de 48 heures entre les représentants de la compagnie et ceux de l'union.

L'enquête sur la loi des licences

LE SECRÉTAIRE DE LA DOMINION ALLIANCE SUGGÈRE QUE LES COMMISSAIRES SOIENT UN PEU PLUS SEVERES ENVERS CEUX QUI ENFREIGNENT LA LOI.

LES ABBES DESROSIERS ET LA MOUREUX FONT PLUSIEURS SUGGESTIONS DANS LE BUT DE METTRE FIN A CERTAINS ABUS.

LES TÈMOIGNAGES

Les personnes entendues ce matin à la Commission d'enquête spéciale sur la loi des licences, présidée par les juges Carroll, Gross et Tessier, ont été MM. J. H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance, L. A. Rivet, représentant l'Association des Commerçants et Industriels de la Cité de Montréal, ainsi que MM. les abbés Desrosiers et Lamoureux de Bedford et M. le juge Bazin.

Les réclamations faites à la Commission se rapportent surtout à la manière dont la présente loi est appliquée et aux modifications que l'on devrait lui faire subir.

M. J. H. Roberts a surtout demandé aux Commissaires d'user de beaucoup de sévérité envers ceux qui enfreignent la loi des licences. A l'aide de statistiques, des plus complètes qui ont été recueillies à la suite de nombreuses enquêtes faites aux Etats-Unis et en Angleterre, il déclare que Montréal est la ville qui est peut-être celle où il se fait le plus d'abus des liqueurs enivrantes. Par contre dans les Etats où la prohibition est en force, comme dans ceux du Massachusetts et du Vermont, où l'on a aussi aboli l'usage de la fraude, les désordres causés par l'alcoolisme ont considérablement diminué et partant relevé le niveau moral et social de ses habitants. Il demande aussi de faire une guerre sans merci à l'usage de la cocaïne et de la morphine; "car, dit-il, nous constatons qu'il y a plus d'un rapport entre celui qui fait usage de ces drogues et des liqueurs spiritueuses. Ces deux passions ne vont pas l'une sans l'autre." Il demande enfin que les estamettes soient situées bien en vue, afin de permettre une plus parfaite surveillance à ceux qui sont chargés de voir si la loi des licences n'est pas respectée. Il suggère de séparer complètement les buvettes des grands hôtels. "Ces derniers, dit-il, devraient être mis à la seule disposition des voyageurs."

MM. les abbés Desrosiers et Lamoureux proposent ensuite plusieurs amendements à la loi afin de faire cesser l'abus et les désordres qui se commettent par tout de la province, parce que, dans tel ou tel cas la loi n'est pas assez explicite.

Après quelques remarques de M. L. A. Rivet, au sujet des reproches que l'on a injustement adressés à la Commission, M. le juge Bazin propose une discussion à l'ajournement, puis la séance s'ajourne.

La Fête des Fleurs au C. P. R.

C'EST AUJOURD'HUI QUE LA COMPAGNIE FAIT LA DISTRIBUTION DE SES GRAINES DE SEMENCE A SES EMPLOYES. — LA CULTURE DES FLEURS AUTOUR DES STATIONS.

Les bureaux du Département des Fleurs à la Gare Windsor avaient un aspect vraiment attrayant aujourd'hui à l'occasion de la Fête des Fleurs. Cette fête semi-annuelle est destinée à encourager la distribution des graines et employés de la Compagnie sur tout le parcours de sa voie depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique aux fins de les leur faire cultiver sur sa propriété.

Tout près d'un million de bulbes sont envoyés un peu partout à chaque saison automnale. Depuis quelques semaines tout près de 150,000 paquets de graines de toutes sortes ont été distribués aux agents de la compagnie.

Ceux-ci sont devenus tellement versés dans la culture des fleurs, encouragés qu'ils sont par les prix que distribue la compagnie à ceux qui possèdent les plus beaux parterres, que leurs envois à la dernière exposition de Toronto leur ont valu les plus grands succès.

Ces parterres de fleurs que l'on rencontre tout le long du parcours du C.P.R. sont de nature à réjouir grandement la vue des voyageurs.

Les demandes de graines cette année ont été on ne peut plus considérables. Depuis vingt-quatre ans que se font ces distributions, les envois de 1913 ont battu tous les records. Les agents, qui s'occupent de l'embellissement des alentours des stations qui leur sont confiées, ont compris que la culture des fleurs ne devait pas être faite dans le seul but de réjouir la vue des spectateurs mais qu'elle devait avoir pour objet de transformer la propriété en un véritable parterre destiné à développer tout d'abord de plus en plus grandissant de la flore.

Le "Manchester Importer" est arrivé à Saint-Jean, de Manchester, hier. "La Lorraine", de la ligne française, a quitté New-York pour le Havre aujourd'hui.

Le "Saturia", ligne Donaldson, quittera Saint-Jean pour Glasgow aujourd'hui.

Le "Victorian", ligne Allan, quittera Saint-Jean pour Liverpool demain.

Le "Laurentie", ligne White Star, quittera New-York pour Liverpool demain.

Le "Scandinavian", ligne Allan, est arrivé, hier matin, de Glasgow à Portland.

Le "President Grant", ligne Hambourg-Américaine, a quitté New-York pour Hambourg aujourd'hui.

Le "Montgolfier", ligne Allan, a quitté Liverpool le 8 avril courant pour Saint-Jean, Terre-Neuve, Halifax et Philadelphie.

Sir Percy Girouard

Sir Percy Girouard, ancien administrateur du protectorat de l'Afrique-Est est arrivé à Montréal ce matin, venant de New-York.

Sir Percy est descendu au Ritz-Carlton.

CHOSSES EUROPEENNES

La république chinoise

LE GOUVERNEMENT DU BRÉSIL EST LE PREMIER A RECONNAÎTRE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE. — LE VICE-PRÉSIDENT N'A PAS ÉTÉ ASSASSINÉ.

(Service particulier)

Pékin, 10. — Le gouvernement du Brésil a signifié au gouvernement chinois sa reconnaissance de la nouvelle république. Les drapeaux brésiliens et chinois flottent ensemble aujourd'hui sur ses édifices du gouvernement.

L'issue du nouveau hier de l'assassinat de Li-Youan-Hong, vice-président de la république et rival de Youan-Shi-Kai à la présidence, est fautive. Les deux dignitaires sont gardés étroitement contre les complots possibles de leurs adversaires politiques.

M. Etienne à Rouen

IL PRONONCE UN DISCOURS PATRIOTIQUE AU BANQUET DES OFFICIERS DE RÉSERVE.

Rouen, 10. — M. Etienne, ministre de la guerre, s'est rendu à Rouen où il a présidé au banquet de clôture du congrès des officiers de réserve.

L'issue du banquet hier de l'assassinat de Li-Youan-Hong, vice-président de la république et rival de Youan-Shi-Kai à la présidence, est fautive. Les deux dignitaires sont gardés étroitement contre les complots possibles de leurs adversaires politiques.

Le discours du Chancelier

IL EST VIVEMENT ET LIBREMENT COMMENTÉ PAR LA PRESSE, CE MATIN.

(Service particulier)

Paris, 10. — Le discours d'hier du chancelier de Bethmann-Hollweg au reichstag impérial allemand est l'objet de commentaires de la presse française.

Tout en approuvant son point de vue sur les politiques internationales, la presse reproche au chancelier une confiance chauvinisme avec patriotisme.

"L'Autorité" dit que le discours est presque agressif et plus militaire que diplomatique.

La "Petite république" dit qu'il s'ensuit que l'Allemagne ne peut compter sur l'Autriche.

"L'Action française" dit que l'Allemagne se propose d'intimider la France et qu'elle peut redouter un nouveau coup d'Agadir.

"L'Aurore" dit que le chancelier confond le chauvinisme bruyant avec le patriotisme réfléchi.

Aux Communes

Chambre des Communes, Ottawa, 10. — La discussion sur la question préalable et la loi de clôture va se continuer cet après-midi. MM. Klotz, Meighen, et une dizaine d'autres orateurs, la plupart oppositionnistes sont déjà inscrits. On ne prévoit pas de langage, pour l'heure, mais il est impossible de dire s'il n'y en aura pas. Les esprits sont encore très montés à gauche. Mais l'opposition est remise du désarroi où l'a vainc jette la question préalable, et elle organise sa résistance.

Le Sénat s'ajourne cet après-midi jusqu'à 29 avril car il n'a plus rien à faire. Il a disposé de toutes les mesures que la Chambre des Communes lui a envoyées depuis Pâques.

Les automobiles des sous-chefs

Les commissaires ont reçu six missions pour les automobiles des sept sous-chefs du service d'incendie. Ils accepteront le contrat sur la recommandation de M. Tremblay et commandant de la rue d'Artois. Les voitures sont : MM. Rousseau Frères, \$2,500; Madison Co., \$2,500; l'Abbott Motor, \$2,350; la Pope-Hartford, \$2,500; la Jackson, \$2,250; la Devaux Motor Co., \$2,300.

Le tour du monde

"L'Empress of Russia", nouveau paquebot de la ligne C. P. R. fait en ce moment un voyage autour du monde. Le magnifique navire porte un grand nombre de passagers canadiens. Partout où il est passé, on a été l'écouper.

NAVIRES MARCHANDS

Les premiers navires marchands qui entreront dans les ports de Montréal et de Québec, sont ceux de la ligne Head. L'un d'eux quittera Londres le 16 avril prochain.

LES ARRIVAGES

Steamer. A De Lake Michigan, Londres. . . St. John. . . Boston. . . New-York. . . Liverpool. . . St. John. . . Minnetonka, Londres. . . New-York. . . Anglian, Londres. . . Boston. . . Finland, Anvers. . . New-York. . . Cedric, New-York. . . Alexandria. . . Prince Oskar, Philadelphie. . . Hamburg. . . Arctic, Portland. . . Liverpool. . . Scandinavia, Portland. . . Glasgow.

NOTES MARITIMES

Le "Scotian", de la ligne Allan, a quitté Boston pour Glasgow aujourd'hui.

Le "Manchester Importer" est arrivé à Saint-Jean, de Manchester, hier. "La Lorraine", de la ligne française, a quitté New-York pour le Havre aujourd'hui.

Le "Saturia", ligne Donaldson, quittera Saint-Jean pour Glasgow aujourd'hui.

Le "Victorian", ligne Allan, quittera Saint-Jean pour Liverpool demain.

Le "Laurentie", ligne White Star, quittera New-York pour Liverpool demain.

Le "Scandinavian", ligne Allan, est arrivé, hier matin, de Glasgow à Portland.

Le "President Grant", ligne Hambourg-Américaine, a quitté New-York pour Hambourg aujourd'hui.

Le "Montgolfier", ligne Allan, a quitté Liverpool le 8 avril courant pour Saint-Jean, Terre-Neuve, Halifax et Philadelphie.

Sir Percy Girouard

Sir Percy Girouard, ancien administrateur du protectorat de l'Afrique-Est est arrivé à Montréal ce matin, venant de New-York.

Sir Percy est descendu au Ritz-Carlton.

Robillard vs le "Devoir"

LA COUR ENTEND LES PREMIERS TÉMOINS DANS LA POURSUITE INTENTÉE PAR LE REDACTEUR EN CHEF DE LA "PATRIE" CONTRE LE "DEVOIR".

MM. FAUTEUX, HELBRONNER, DESAULNIERS, MOSHER, BOYD, MAYRAND ET RENAUD TÈMOIGNENT POUR LE DEMANDEUR.

LA CAUSE SE POURSUIT

Il s'agit de la demande en dommages de M. Robillard, rédacteur en chef de la "Patrie", au "Devoir" et à son directeur, M. Henri Bourassa, basée sur quelques entrefilets ou extraits d'articles dont se plaint M. Robillard.

Dans le cours de l'été dernier le "Devoir" et la "Patrie" discutèrent vigoureusement à propos de la question navale. En cours de polémique il y eut échange de coups. M. Robillard en conclut qu'il était personnellement pris à partie et réclama des dommages en se basant particulièrement sur trois ou quatre paragraphes où il voyait des allusions blessantes à sa conduite lors de l'appel des volontaires pour réprimer l'insurrection du Nord-Ouest il y a 29 ans.

L'interrogatoire des témoins a commencé ce matin devant M. le juge Archibald.

Ont été entendus : MM. Aegidius Fauteux, ancien rédacteur en chef de la "Patrie", M. Oswald Mayrand, rédacteur actuel au même journal, M. Gonzalve Desaulniers, ancien journaliste actuel avocat, M. Jules Helbronner, rédacteur de la "Patrie", M. J. A. Renaud, avocat, ancien maire de Joliette, John Boyd, A. Mosher.

La même question a pu être posée à tous les témoins : Qu'est-ce que la publication a dû conclure de la lecture de ces articles. Les avocats de la défense ont objecté à cette question, soutenant que les articles en question comportaient leur propre sens que le tribunal seul devait apprécier. Ils ont appuyé leur prétention sur des autorités légales américaines que les avocats du demandeur ont combattues avec des autorités de même origine. Le juge n'a pas fait grand d'opinions légales américaines.

La réponse des témoins a été en somme la même aussi à quelques nuances près.

M. Fauteux ne croit pas que le lecteur ait pu conclure autre chose des paragraphes incriminés, que M. Robillard avait fait preuve de timidité, même de lâcheté lors de l'insurrection du Nord-Ouest. Il fait tout de même une différence entre monter peu d'empressement à faire son devoir et s'en acquitter ensuite quand même.

M. Gonzalve Desaulniers a vu des insinuations cachées, plus voilées, plus directes, qui voudraient dire que M. Robillard n'a pas été courageux lors de l'insurrection du Nord-Ouest. Il admet cependant que ces allusions ne visent que l'attitude du demandeur avant son départ.

M. J. A. Renaud ne savait pas que M. Robillard était militaire mais en lisant ces articles il s'est demandé qu'est-ce que M. Robillard avait bien pu commettre. Il admet cependant qu'il n'a lu les articles que mardi dernier.

M. Mayrand a conclu que M. Robillard n'avait pas fait preuve de bravoure militaire. Pour lui ne savait pas que M. Robillard avait été militaire, la conclusion n'était cependant pas claire. Le juge n'a pas fait grand d'opinions légales américaines.

M. Jules Helbronner témoigne que les articles incriminés ont créé une mauvaise impression dans le cercle des amis de M. Robillard. M. Helbronner admet que celui qui il en coûte d'accomplir un devoir n'en a que plus de mérite.

MM. John Boyd et A. Mosher ont compris que M. Robillard n'avait pas montré d'empressement à accomplir son devoir.

Elle garde sa propriété

LE DEMANDEUR PERD SON ACTION ET DEVRA EN PAYER LES FRAIS.

M. le juge Weir a rendu jugement dans la cause de Myer Debrofsky contre Madame P. D. Desrosiers, condamnant le demandeur à payer les frais de l'action et annulant les actes intervenus entre Madame Déesy et la Montreal Real Estate, agissant comme mandataire de Myer Debrofsky.

Le demandeur poursuivait la défenderesse parce qu'elle ne voulait pas livrer sa propriété de la rue Saint-Laurent, près Duluth, contre celle de Debrofsky, rue Sanguinet, comme elle avait donné l'autorisation de l'échanger à la Montreal Real Estate, qui s'était chargée de trouver un échangeur.

La défenderesse prétendait que la Montreal Real Estate ne lui avait pas donné le nom de l'échangeur, que de plus elle avait reçu l'assurance que cette propriété de la rue Sanguinet n'était grevée que d'une hypothèque de \$20,000 au Crédit Foncier Canadien, alors qu'elle était grevée de deux, une de \$20,000 à un nommé Moses Vineberg, et une autre de \$3,450 à un M. Alfred Desève. En outre, cette hypothèque au Crédit Foncier en était une de toute tranquillité, tandis que celle de Vineberg était due en novembre 1912. Comme nous le disons plus haut, en face de ces faits, M. le juge Weir renvoya l'action et donna gain de cause à Madame Déesy.

La question de l'Alberta et G. W.

EN DÉPIT DES RUMEURS, ELLE NE SERA PAS RÉGLÉE SANS L'ASSEMBLEMENT DE LA LEGISLATURE.

Edmonton, 10. — Interviewé au sujet d'une dépêche disant que le Grand Tronc prendrait la charte de l'Alberta and Great Waterways et construirait la ligne, remboursant le gouvernement de toutes les dépenses légales et de l'intérêt au prorata du chemin de fer, le premier ministre siffla dit :

"C'est la première fois que j'en entends parler".

La dépêche disait que le premier ministre devait faire une déclaration dans quelques jours.

"Il n'y a pas la moindre chance qu'une semblable déclaration soit faite, a dit le premier ministre. Comme je l'ai déclaré à la législature, aucune solution de la question de l'Alberta and Great Waterways ne sera adoptée sans que la législature n'ait été consultée.

M. J. B. Dalrymple, de Montréal, vice-président du Grand Tronc, a fait une déclaration dans le même sens, disant que les officiers du Grand Tronc n'ont pas considéré la question.

La digue est trop faible

Une nombreuse délégation de citoyens du quartier Saint-Fabrice a demandé aux commissaires de l'hygiène et de renforcer la digue qui sépare ce quartier du fleuve à partir du pont Victoria jusqu'à Verdun, lors de l'eau haute d'il y a quelques jours, il y a eu un inondage de 15 pouces que l'on ne passe pas dessus la digue et il a fallu l'écarter avec des marteaux, notamment à la rue Charron. La chose serait facile, avec la terre et la pierre que donnera l'agrandissement du canal découvert de l'acqueduc.

M. Ranklyn qui était chez les commissaires, a appuyé la délégation en disant qu'il sait que la digue est trop faible.

Les commissaires ont promis de s'occuper de cette question.

Une interview de Mgr Bégin

LE VÉNÉRABLE ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC COMMUNIQUE AUX JOURNALISTES QUELQUES UNES DE SES IMPRESSIONS DE VOYAGE.

"LA GUERRE DES BALKANS ET LA POSSIBILITÉ D'UN CONFLIT GÉNÉRAL EN EUROPE PRÉOCCUPENT LES ESPRITS; DÉCLARE-T-IL.

LES AMIS DU CANADA

Québec, 10. — S. G. Mgr Bégin a accordé ce matin une entrevue aux journalistes de cette ville à qui il a parlé de son voyage en Europe.

</